



PAYS : REPUBLIQUE DE GUINEE

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LA PREVENTION DES CRISES, ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (Pro RCPC/CP) 2011-2013

Résumé Exécutif du Programme

La Guinée présente des signes d'un pays en crise qui, malgré les progrès enregistrés à l'occasion de l'élection présidentielle qui vient de se terminer en 2010, continue de vivre des moments graves et préoccupants. Cette situation globale est la conséquence d'un déficit de dialogue, de démocratie, de gouvernance administrative et de gestion macroéconomique, qui ont contribué à réduire le capital économique, humain, social et institutionnel du pays.

Parmi les nombreux défis à relever par la Guinée, figurent : i) l'extrême pauvreté des populations, ii) les dysfonctionnements des institutions étatiques, et la faiblesse de l'Etat de Droit, et de la sécurité des citoyens, iii) enfin les difficultés de construction d'un système véritablement démocratique de gestion des affaires de la nation et d'organisation de la vie politique ; iv) faire face à l'expansion des industries extractives et adopter des modes de gestion innovatrices des ressources naturelles et minières.

Ces défis sont exacerbés par plusieurs facteurs importants de conflits, à savoir : les difficultés de gestion de la transition et du processus électoral; le faible niveau d'emploi des jeunes ; l'exacerbation des tensions ethniques et régionales sur fond de compétition politique bipolarisée ; la montée de la violence politique et le recours à la violence, y compris la violence basée sur le genre; la prolifération d'armes légères et de petits calibres sur le territoire ; l'usage parfois démesuré de la force et le non respect de certains droits humains ; la compétition pour les ressources naturelles et la destruction de l'environnement, du tissu social et de la cohésion sociale.

D'une manière générale, la crise que la Guinée est en train de surmonter, et la complexité des problèmes posés, feront que, pour au moins les cinq (5) années à venir, ce pays continuera d'évoluer dans une certaine fragilité. L'analyse de la situation laisse entrevoir des incertitudes sur la capacité du pays à éventuellement entrer sans heurts, dans l'immédiat et dans le moyen terme, dans un processus démocratique apaisé favorable au développement.

Ce contexte justifie donc très amplement la décision du nouveau Gouvernement, du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et son Bureau pour la Prévention des Crises et le Relèvement (BCPR), du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) et de la communauté internationale de considérer la Guinée comme un pays prioritaire, pour l'action préventive de gestion des crises et de consolidation de la paix pour les prochaines années à venir.

Bien que les différentes interventions du PNUD et du Système des Nations Unies, combinées aux appuis du Gouvernement et de la communauté internationale durant la courte période de la transition, aient été pertinentes, bien ciblées et considérables en termes d'ambitions et de résultats obtenus, il existe des défis et des besoins nouveaux de prévention de crises et de consolidation de la paix émanant de l'évolution de la situation en cours en Guinée qu'il faut rapidement prendre en compte. A cet effet, des réponses supplémentaires appropriées, à la fois structurelles et urgentes sont nécessaires. Des financements additionnels sont également indispensables en vue d'une part, de consolider tous les acquis engrangés, et

d'autre part de donner à la Prévention des Conflits et à la Consolidation de la Paix (PC/CP) la dimension à la mesure des problèmes posés en Guinée pour une paix durable.

Le présent Programme (**Pro RCPC/CP**) est une réponse aux préoccupations exprimées ci-haut et vise à : mettre en place et renforcer des capacités institutionnelles pertinentes et essentielles ; améliorer et faire la promotion de la cohésion sociale et renforcer différents processus et mécanismes de réconciliation au niveau national et local; identifier et s'attaquer aux conflits émergents avant qu'ils ne soient violents ; assurer que le Gouvernement au niveau national et local, les OSC intègrent la PC/CP dans le processus de développement ; contribuer au plaidoyer et à l'appui conseil en faveur de la PC et CP ; promouvoir l'intégration du genre dans la PC/CP en Guinée et de lutter contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) ; et intégrer la gestion et la prévention des conflits dans la gestion des ressources naturelles.

Les objectifs spécifiques du Programme sont au nombre de quatre. Il s'agit de :

- 1) Renforcer les capacités institutionnelles nationales et promouvoir les mécanismes de dialogue et de cohésion sociale ;
- 2) Améliorer la sécurité humaine dans un Etat de droit respectueux des principes de droits de l'homme ;
- 3) Renforcer les dividendes et les fondations pour le développement et la paix au niveau local et communautaire.
- 4) Renforcer les capacités et mécanismes de gestion des catastrophes naturelles et de prévention des conflits de consolidation de la paix et de la gestion des ressources naturelles

Le **Pro RCPC/CP** d'une durée de trois (3) ans (2011-2013), sera exécuté selon la modalité DEX avec la collaboration étroite de l'ensemble des acteurs institutionnels, stratégiques, étatiques, ainsi qu'avec celle des Partenaires au Développement, des projets PNUD opérant déjà sur le terrain, des ONG et de la société civile.

Période couverte par le Programme : 2011-2013

Titre du Programme : Programme de Renforcement des Capacités pour la Prévention des Crises et la Consolidation de la Paix (Pro RCPC/CP)

Numéro du programme :

Durée du programme: 3 ans (2011 – 2013)

Modalité d'exécution: Exécution Directe (DEX)

Agence d'Exécution: PNUD

Budget estimatif du Programme :

US\$ 14 188 000

Contributions attendues

Gouvernement : US\$ 200 000

PNUD/Bureau Pays : US\$ 100 000 (TRAC 1.1. /1.2.)

PNUD/BCPR : US\$ 2 837 000

Programme Régional Jeunes (YERP) 2009-2011 : US\$ 1 500 000

PBF/PBSO :

Autres Donateurs :

UE : US\$390 000

Approuvé au nom de :	Signature	Date	Nom/Titre
Gouvernement :	_____		Mohamed Saïd Fofana, Premier Ministre
PNUD :	_____		Anthony Ohemeng-Boamah, Représentant Résident

TABLE DES MATIERES

SECTION 1 : DESCRIPTION SOMMAIRE	5
1. Analyse de la situation	5
1.1. Contexte historique	5
1.2. Situation politique	7
1.3. Situation socio économique	8
1.4. Situation de la Justice et de la Sécurité	10
1.5. Situation par rapport au Genre et aux Violences Basées sur le Genre (VBG)	12
a) Situation générale en matière de Genre	13
b) Situation par rapport aux VBG	13
1.6. Situation par rapport à la prévention et gestion des catastrophes	15
1.7. Situation par rapport à la prévention des conflits liés à la gestion des ressources naturelles	15
2. Interventions antérieures et en cours du PNUD Guinée	16
2.1. Le Programme Pays du PNUD pour la Guinée et son Plan d'Action de Pays (CPAP)	16
2.2. Les interventions spécifiques en matière de Prévention des Conflits et de Consolidation de la Paix	17
3. Justification du Programme	19
3.1. Justification générale	19
3.2. Justification spécifique de l'intervention du PNUD	21
3.3. Opportunités à saisir	21
4. Stratégie du Programme	22
4.1. La Déclaration du Millénaire et la Vision stratégique globale du PNUD pour les pays en crise	22
4.2. L'analyse commune des facteurs de conflits comme base du Programme Prioritaire 2006	23
4.2.1. Les Concertations Nationales de 2006	
4.2.2. Les Concertations nationales (ProConSoGui) 2008	24
4.2.3. Atelier de Réflexions sur une stratégie de construction de la paix en Guinée	25

4.2.4. Processus de revue de l'UNDAF 2007-2011	25
5. Problématique abordées par le Programme	25
5.1. Gouvernance politique	26
5.2. Gouvernance socio-économique	26
5.3. Administration publique	26
5.4. Justice et Secteur de la Sécurité	26
5.5. Violences basées sur le Genre et participation des femmes à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix	28
5.6. La sécurité communautaire et la cohésion sociale	29
5.7. Prise en compte de la Jeunesse dans le cadre de l'emploi et la réinsertion sociale durable	30
5.8. Prévention et gestion des catastrophes	30
5.9. Prévention et gestion des conflits liés à la gestion des ressources naturelles	30
6. Arrangements de gestion	32
6.1. Dispositions globales	33
6.2. Modalités de mise en œuvre	33
6.3. Equipe technique de gestion	34
6.4. Suivi et Evaluation	34
6.5. Contexte juridique	35
6.6. Risques	35
<u>SECTION 2 : CADRE DES RESULTATS STRATEGIQUES</u>	36
2. Objectifs globaux	36
2.1. Objectifs spécifiques	36
2.2. Bénéficiaires	36
2.3. Zones d'intervention	36
2.4. Produits attendus	36
2.5. Cadre des résultats et des ressources	38
3. ANNEXES	63
• Plan Annuel de Travail (PTA)	62

SECTION 1 : DESCRIPTION SOMMAIRE

1. Analyse de la situation

1.1. Contexte historique

1. La République de Guinée a une population estimée à environ 10 millions habitants en majorité jeune, répartie sur un territoire de 245657 km². Elle est dotée de potentialités naturelles considérables, constituées de vastes étendues de terres cultivables et de ressources halieutiques, forestières, minières (bauxite, diamant, or, fer, etc.) et hydro énergétiques abondantes pour assurer son développement.

2. Mais en dépit de ces potentialités et de l'adoption en janvier 2002 par le Gouvernement d'une stratégie de réduction de la pauvreté, le pays est confronté depuis une vingtaine d'années à une situation sociopolitique et économique difficile.

3. Plusieurs facteurs clés se sont combinés dans la trajectoire historique de la Guinée. Cette dernière a comporté trois phases. Tout d'abord, l'identité nationale guinéenne reste marquée par le refus de rejoindre la Communauté française d'Afrique de l'Ouest. Le "non" au Référendum de 1958, mit fin aux relations entre elle et la France, l'ancienne puissance coloniale. Sékou Touré, arrivé au pouvoir en 1958, dirigera le pays jusqu'à en 1984 sous un régime de « parti Etat » contribuera à l'isolement grandissant de la Guinée au plan international malgré le soutien politique et économique du bloc soviétique. Cette époque a énormément contribué à sculpter un fort sentiment d'identité nationale au dessus et au delà des divisions ethniques. Même s'il ne les a pas complètement supprimées, ce sentiment national a été longtemps un des facteurs clés de la stabilité et de la cohésion sociale en Guinée.

4. Ensuite, à la mort de Sékou Touré, un groupe d'officiers militaires va prendre le pouvoir avec à sa tête le Colonel Lansana Conté, pour conduire une « période de transition » pour l'organisation d'élections nationales. Conté restera au pouvoir pendant vingt-quatre années pendant lesquelles, il fera face à plusieurs tentatives de coups d'état et à la montée de la violence politique. Il engagera son régime dans de multiples répressions dont certaines ont été sanglantes face à la demande démocratique. En 1991, le pays s'ouvre au multipartisme et une nouvelle culture politique commence à s'imposer en Guinée. Des partis sont créés et une opposition s'organise pour aller à la conquête du pouvoir. Durant les dernières années de son pouvoir, Lansana Conté, gravement malade, ne fut pas toujours en mesure d'assurer la gestion des affaires de l'Etat, ce qui entraînera une dégradation accentuée de la gestion de la Nation et de la situation sociopolitique. La vacance de facto du pouvoir et l'absence d'un successeur désigné, contribueront à la perpétuation d'une crise de gouvernance annoncée au sommet de l'Etat, à de nombreux mouvements sociaux, et à de multiples supputations quant à l'avenir du pays après sa disparition.

5. Les mouvements de contestations sociales de 2006, 2007 et 2008 sont les conséquences de cette situation au cours de laquelle la pauvreté s'est accrue (53% en 2007 contre 49% en 2002); l'accès aux services sociaux de base se détériorant continuellement. Les mouvements ont été également la manifestation d'une exigence collective de renforcement de la gouvernance du pays.

6. Enfin, c'est dans ce contexte que le Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD) sous la conduite du capitaine Moussa Dadis Camara, a pris le pouvoir le 23 décembre 2008

dès l'annonce du décès du Chef de l'Etat Lansana Conté avec l'objectif déclaré de conduire le pays à des élections libres, transparentes et démocratiques et de redresser l'ensemble de la situation nationale. A cette occasion, le CNDD a suspendu la Constitution, dissous l'Assemblée nationale et le Gouvernement et promis d'entreprendre une réforme en profondeur dans tous les secteurs de la vie nationale, notamment la révision de la Constitution de manière à garantir le jeu démocratique et la réforme du secteur de défense et de sécurité.

7. Aux yeux des acteurs internes, au nombre desquels les partis politiques et la société civile, cette nouvelle irruption de l'armée dans l'arène publique trouvait une justification et une certaine légalité du fait du contexte sociopolitique particulièrement difficile du pays.

8. Les nouvelles autorités de l'État, vont mettre en place un premier gouvernement civilo-militaire de transition dirigé par un Premier ministre civil, chef de gouvernement. Toutefois, cette nouvelle équipe gouvernementale est entrée en fonction dans un contexte défavorable, caractérisé notamment par l'insécurité grandissante, la paupérisation de la population, la corruption dans l'Administration publique et la violation des droits humains. Par la suite et contrairement aux engagements souscrits, les retards pris dans le calendrier et la mise en place des institutions de la transition, ainsi que la problématique née autour de la candidature du Chef de la junte aux élections présidentielles, vont avoir pour conséquence le blocage progressif du dialogue entre le CNDD et le Forum des forces vives, un rassemblement de l'opposition.

9. C'est dans ce contexte de tensions grandissantes qu'une manifestation populaire d'envergure était sauvagement réprimée par les Forces de défense et de sécurité le 28 septembre 2009 avec des viols collectifs perpétrés sur les femmes. Condamnés par tous les Guinéens épris de paix et de justice ainsi que par la Communauté internationale, les massacres perpétrés ce jour ont affecté la crédibilité du Gouvernement guinéen ainsi que la cohésion nationale au point d'hypothéquer l'avenir immédiat du pays face à une crise économique et sociopolitique sans précédent de son histoire. Le dialogue s'est définitivement bloqué. Une commission d'enquête internationale est envoyée sur place et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Africaine (UA) décident de recourir aux services du président Blaise Compaoré du Burkina Faso pour conduire une médiation devenue indispensable entre les forces de changement et la junte et ses alliées.

10. Entre-temps, une tentative d'assassinat est perpétrée le 3 décembre 2009 contre la personne du Président Moussa Dadis Camara, qui se retrouvera par la suite dans l'incapacité d'assumer ses fonctions de Chef d'état suite aux blessures qu'il a subies. Il est envoyé en convalescence au Burkina Faso.

11. C'est dans ces circonstances, qu'après la signature à Ouagadougou en janvier 2010 d'un accord tripartite, le Général Sékouba Konaté, est nommé Président de la République par intérim et Président de la Transition. Il entreprendra de remettre le processus de la transition sur les rails, de renouer le dialogue national et de favoriser ainsi le retour du pays à un ordre constitutionnel normal.

12. Le Général Sékouba Konaté fixe les délais de la transition à six mois et met en place, d'une part un nouveau gouvernement d'union nationale dirigées par un Premier Ministre issu de l'opposition, et institue d'autre part, le CNT sur la base d'une cooptation élargie à l'ensemble des couches politiques, sociales et économiques du pays. Le pays renoue progressivement avec la stabilité. L'interdiction des activités politiques est entièrement levée après plusieurs semaines d'observations. Les nouvelles autorités ouvrent des concertations élargies aux formations politiques et aux OSC incluant les syndicats. Ces rencontres avec les forces vives ont contribué au rétablissement de la confiance entre

autorités militaires et forces vives d'une part et d'autre part, entre le gouvernement, la communauté internationale et les partenaires au développement.

13. La nation s'engage à partir de Janvier 2010 dans un processus sans heurts majeurs jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle qui fera l'objet de contestations généralisées suite au constat de nombreuses irrégularités techniques et faiblesses opérationnelles. Tout en reconnaissant les imperfections du premier tour, le gouvernement, la classe politique, la société civile et les partenaires au développement de la Guinée, ont salué la performance du peuple guinéen. Les résultats sont proclamés par la Cour Suprême après une très longue période d'attente et l'annulation de nombreux votes. Des discussions sont engagées suite à cette proclamation et des propositions d'amélioration du dispositif électoral sont mises progressivement en œuvre à la faveur du recul de l'échéance finale, dont la date a été d'un commun accord repoussée trois fois de suite pour se donner toute la latitude et le temps pour créer les conditions optimales d'apaisement, de transparence opérationnelle et de participation responsable des citoyens.

14. Le deuxième tour sera finalement organisé le 7 Novembre et les résultats provisoires proclamés par la CENI le 20 Novembre. La Cour Suprême validera ces résultats le 03 Décembre 2010 en consacrant la victoire de l'Alliance « Arc en Ciel » d'Alpha Condé.

1.2. Situation politique

15. En Guinée, le nombre de partis politiques est allé croissant avec une multiplication spectaculaire intervenue avec l'arrivée du CNDD au pouvoir (désormais 170 partis politiques à la date du 17 Mai 2010). Cette augmentation, et le nombre élevé de candidats à l'élection présidentielle de 2010 ont confirmé la difficulté croissante pour l'observateur extérieur de saisir les nuances et valeurs ajoutées dans leurs visions, idéologies et programmes respectifs, et ainsi que dans leurs assises politiques et/ou sociologiques réelles. On a constaté un processus d'individualisation et de diversification des positionnements au sein des plateformes et mouvances unitaires qui avaient occupé jusque-là, l'espace politique. C'est ainsi que le Forum des Forces Vives est allé en ordre dispersé au premier tour de l'élection présidentielle du 27 juin 2010, avec plusieurs candidatures en son sein, dont notamment celles de plusieurs de ses ténors. La même tendance a été également perceptible au sein de la mouvance qui s'était créée autour de la candidature éventuelle du Capitaine Dadis Camara.

16. La multiplication et la diversité des tendances ont contribué au renforcement de la fracture qui a caractérisé l'environnement politique des douze derniers mois et la bipolarisation essentiellement entre le Forum des Forces Vives d'une part, et l'Alliance Nationale pour le Renouveau et le Bloc Patriotique d'autre part.

17. A ce positionnement s'est très rapidement substituée une nouvelle recomposition du paysage politique à l'issue du scrutin du premier tour des présidentielles, et à travers des coalitions nouvelles, inédites jusque là autour des deux candidats au second tour. Ces coalitions confirment la nature ethnique et régionale du vote du 27 Juin. Des tensions nouvelles d'ordre ethnique et régionale ont caractérisé très fortement la formation de ces coalitions et se sont avérées comme une source importante de danger pour la suite du processus électoral. Après trois reports successifs, de nombreuses médiations nationales et internationales, une crise institutionnelle au sein de la CENI, de nombreux ajustements techniques dans le dispositif électoral, des clashes sanglants et mortels entre les partisans des deux candidats, une répression violente des mouvements de rue par les forces de sécurité, et des violences intercommunautaires très graves à Conakry, en Guinée forestière, en Haute Guinée et en Moyenne Guinée notamment, l'avenir du processus électoral et de la transition du pays

vers un ordre démocratique apaisé et serein, est demeuré fragile jusqu'à la publication des résultats définitifs. Malgré le contexte apaisé dans lequel la validation de la décision de la Cour Suprême s'est opérée, et en dépit des signes encourageants et forts d'acceptation du verdict des urnes, des incertitudes demeurent pour l'avenir sur les capacités du pays à renouer avec lui-même et à se réconcilier.

18. Cette indispensable réconciliation, pourrait s'inspirer de l'accord politique qui est intervenu entre les deux candidats sous les auspices du Médiateur de la CEDEAO, de l'UA et du Groupe International de Contact (GIC), pour aller, quelque soit l'issue des élections, à un accord de gouvernement. Cependant l'application de cet accord semble difficile compte tenu actuellement des dissensions importantes intervenues entre les deux camps.

En outre, à ce jour, bien que le Président de la République ait été démocratiquement élu, la transition reste à finaliser par l'élection d'une Assemblée Nationale.

1.3. Situation socio économique

19. Depuis plusieurs années, la situation économique de la Guinée est préoccupante. Elle est marquée par un net ralentissement de la croissance, de fortes tensions budgétaires et un niveau élevé d'inflation. En dépit des immenses et diverses potentialités du pays, depuis 2006, la croissance annuelle moyenne du PIB s'est limitée à environ 2%, contre un taux d'accroissement annuel de la population de l'ordre de 3,2%, ce qui s'est traduit de facto par une baisse du revenu par habitant de 3% par an et une dégradation sensible des conditions de vie des populations.

20. Ce résultat est la conséquence de plusieurs facteurs cumulés dont : la crispation du climat politique, l'instabilité institutionnelle, la mauvaise gestion des ressources publiques, la dégradation de la situation sécuritaire et la baisse drastique de l'aide extérieure. A cela s'ajoutent l'impact des crises pétrolière et alimentaire de 2007- 2008 mais surtout l'impact de la crise économique et financière internationale dont les répercussions continueront à se faire sentir sur une longue période.

21. En dépit de l'espoir suscité par les changements politiques de décembre 2008, la crise s'est fortement aggravée en 2009 pour atteindre des niveaux sans précédent. Avec un taux de croissance négatif (-0,3%), une baisse du revenu par habitant de 3,4% et un déficit budgétaire de près de 7%, une inflation d'environ 8,3%, l'économie du pays est pratiquement au bord de la faillite. La croissance du secteur primaire (agriculture, élevage, etc.) atteignait à peine le taux d'accroissement démographique (environ 3,2%) et, selon les données provisoires disponibles, les secteurs miniers et des BTP, deux des principaux secteurs porteurs de l'économie, ont connu une récession avec des taux respectifs de -7,3% et -0,1% en termes constants. Quant au secteur tertiaire, on estime que sa croissance a été d'à peine 0,8%, avec des chutes 1,2 % et 0,5 % respectivement pour le commerce et le transport. Un autre signe du ralentissement de l'activité économique est la forte contraction des échanges commerciaux. Rien qu'en 2009, les exportations et les importations en biens et services ont baissé respectivement de 26% et 33%. La principale compagnie minière du pays (CBG) a vu sa production chuter de près de 24% et les recettes d'exportation d'environ 54% entre 2008 et 2009¹. S'agissant des importations des biens d'équipements et des biens intermédiaires, elles ont baissé de 43% et 29% respectivement.

¹ *Cadrage macro-économique, Ministère du Plan et de la Promotion du secteur privé, janvier 2010.*

22. Outre l'instabilité politique et institutionnelle, la pénurie de ressources a rendu particulièrement difficile le fonctionnement normal de l'Administration et a sérieusement affecté le financement des services publics de base. A défaut d'un financement adéquat, l'offre et la qualité des services de base se sont considérablement dégradées. En 2007 déjà, l'incidence de la pauvreté était évaluée à 53%, contre 49,1% en 2002/03. Avec les contre-performances économiques enregistrées ces dernières années, l'incidence de la pauvreté est estimée à environ 58% aujourd'hui. Ce qui éloignerait davantage le pays de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

23. Dans un contexte de crise économique mondiale et de transition politique interne, la reprise des investissements privés et la relance de l'appareil de production, y compris dans le secteur minier, sont incertaines dans l'immédiat ; ce qui rend les prévisions encore plus difficiles. De même, les transferts des guinéens de l'étranger, qui contribuent largement au soutien de l'économie nationale, devraient, pour un certain temps encore, souffrir de la crise économique mondiale². Pendant ce temps, le pays devrait faire face au poids du service de la dette, aux conséquences budgétaires des avancements en grade des militaires et autres agents des forces de défense et de sécurité, ainsi qu'aux demandes sociales pressantes des populations.

24. Le pays a connu une augmentation du coût de la vie suite à la hausse de 30% du prix du carburant au courant du premier trimestre 2010 et une grève de dix jours du secteur bancaire qui a paralysé l'économie du pays pendant toute cette période.

25. Une mission conjointe Fonds Monétaire International (FMI)/Banque Mondiale (BM) a séjourné à la mi-2010 en Guinée. Son rapport laisse augurer du redémarrage prochain du processus en vue d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTTE à travers deux mesures essentiellement : i) la formulation d'un programme économique à moyen terme qui pourrait être rapidement soutenu par le FMI ; et ii) le respect de la condition primordiale pour la Guinée de ne pas contracter de nouveaux prêts ou de ne pas garantir de prêts concessionnels. Conformément aux recommandations de cette mission et suite à la mise en place du nouveau gouvernement une mission conjointe FMI/BM/BAD a séjourné en février 2011. Le rapport est attendu mais d'ores et déjà la BAD a signé un accord de don de 30 millions de dollars tandis que la BM envisage de débloquer 70 millions de dollars en 2011 dont 65 millions couvriront les arriérés dus à l'institution. Le FMI a confirmé sa volonté de conclure rapidement un programme économique et financier soutenu par la facilité de crédit rapide.

26. Toutefois, il est à retenir que des efforts de redressement de la situation sont amorcés. C'est ainsi que la coopération avec la majorité des Partenaires au Développement qui avaient manifesté une certaine réticence dans leurs relations avec le régime militaire est en train de se normaliser (Espagne, GB, France, UE, USA et Japon) avec des engagements de financement nouveaux ou le décaissement sur des projets qui étaient en cours avant les différents événements de l'année 2009.

Le gouvernement a procédé à une unification des différents comptes de la Trésorerie Nationale, pour mieux exercer son contrôle sur les ressources financières de l'Etat. Des forages de reconnaissance offshore ont été lancés pour faire de la Guinée dans les prochaines années un producteur important de pétrole, dont les revenus seraient les bienvenus pour le développement national. Dans le secteur de la bonne gouvernance financière, il convient de noter que le nouveau gouvernement comporte un Ministère des audits et du contrôle financier qui a pour mission d'assurer le recouvrement des

créances de l'Etat dont le montant réel n'est pas connu. Afin de renforcer les actions de l'Etat un Comité d'audit rattaché au Cabinet du Président de la République a été créé le 8 février 2011.

27. Sur le plan social, il convient de noter que les tensions des premières heures de la transition ont cédé la place progressivement mais très timidement à une certaine assurance au sein des populations depuis les ouvertures amorcées par le Général Sékouba Konaté et la volonté affichée des autorités à conduire rapidement à terme la transition. Cependant, il reste à améliorer le quotidien du guinéen et des mouvements sociaux et des grèves des compagnies pétrolières, de transporteurs, banquiers, bouchers et autres opérateurs économiques ont secoué le pays à plusieurs reprises. Même si à force de contrôle, les prix ont connu une relative stabilité un court moment elles ont recommencé à grimper de manière vertigineuse avec l'ajustement du prix du carburant, l'approche du mois de Ramadan et les diverses spéculations économiques et financières liées aux incertitudes pesant sur le processus électoral. Le gel de certaines activités gouvernementales notamment celles relatives à la gestion des finances publiques et des projets de développement continuent d'entraîner des difficultés au sein des populations et dans la mise à disposition de ressources par les partenaires au développement. L'approvisionnement continu en eau potable n'a pas encore connu les améliorations attendues. Quant à la fourniture de l'électricité, la desserte des quartiers périphériques reste toujours limitée.

28. S'agissant de la qualité des services publics, le pays accuse un retard important dans la mise en place des réformes administratives indispensables à la bonne gestion publique. Les effectifs restent pléthoriques pour une administration qualifiée de lente, lourde et peu productive. Les problèmes sont de plusieurs ordres. D'abord, le cadre juridique encadrant la fonction publique semble inadapté. Ce qui laisse la porte ouverte à des manipulations de toutes sortes entraînant des falsifications dans les dossiers individuels des agents. Ensuite, le recrutement et l'avancement (gestion de carrière) des fonctionnaires restent dominés par des pratiques de mauvaise gouvernance.

1.4. Situation de la Justice et de la Sécurité

29. La situation du secteur de la justice et de la sécurité en Guinée demeure également préoccupante. Elle est considérée, particulièrement dans sa dimension sécurité, comme le maillon faible du système de gouvernance en raison de son poids relatif sur les finances publiques et les risques qu'il fait peser sur la stabilité future du pays, si dans l'immédiat, des actions urgentes ne sont pas entreprises. La désorganisation avancée des Forces de Défense et de Sécurité constitue un important facteur d'insécurité (voir 1.1.5b sur l'implication des militaires dans la violence sexuelle contre les femmes).

30. Le système de gouvernance de secteur de sécurité est déficitaire, avec un manque de contrôle civil des forces armées et de la police. Malgré le fait que la constitution guinéenne prévoit un rôle de contrôle parlementaire de l'exécutif, le Parlement n'a réellement jamais exercé de manière satisfaisante ses prérogatives, même lorsque le Parlement fonctionnait pleinement. Donc, les dysfonctionnements à affronter n'incluent pas seulement des défis opérationnels (y compris la désorganisation des forces, l'impunité, l'indiscipline etc.) mais aussi un manque de tradition de contrôle effectif du secteur de la sécurité par une administration civile et le Parlement.

31. Quant au système judiciaire, il souffre du manque de capacités et tourne au ralenti. La pratique de la corruption et les dysfonctionnements multiples comme des problèmes d'indépendance, d'impartialité, d'efficacité et d'accessibilité ont entraîné une certaine désaffection des citoyens vis-à-vis des institutions judiciaires et ont réduit la légitimité du système judiciaire.

32. Le fonctionnement de la chaîne pénale est globalement défaillant. Cette situation se justifie en partie par le manque de moyens et la faiblesse des formations. La qualité des enquêtes est médiocre et l'aveu semble être un des seuls modes de preuve utilisés, augmentant les risques de mauvais traitement ou de torture envers les personnes soupçonnées d'infraction. Les pratiques de détentions abusives ou illégales (telle que l'emprisonnement pour dette) semblent fréquentes.

33. C'est à cause de ces développements et déficits institutionnels que les relations civilo-militaires se sont dégradées à tel point que le dialogue était devenu extrêmement difficile entre les deux composantes de la société n'eut été l'accord Politique de Ouagadougou, tant les militaires guinéens, du moins certains éléments, se sont rendus coupables d'exactions sur les populations civiles durant les dernières années. En effet, les deux décennies passées ont connu, les pires brutalités des forces armées contre les civils, avec une recrudescence depuis 2006, à l'occasion des manifestations sociopolitiques.

34. Cette évolution dangereuse du pays a engendré des crimes de toutes natures, facilités par la présence massive et incontrôlée d'armes sur le territoire guinéen: braquages routiers, drogues, viol, vols à main armée, etc. sans que les pouvoirs publics n'interviennent. Le recul de l'autorité de l'Etat, la faible capacité des unités d'intervention (formation et équipements), l'impunité et la corruption qui caractérisent le secteur ont fini de convaincre la population qu'elle est abandonnée à elle-même. Dans ce contexte, la prolifération des armes légères et petits calibre devient facile, et les systèmes de protection privés se mettent en place sans que l'Etat ne joue son rôle de contrôle et d'encadrement.

35. Depuis 2006, les forces armées guinéennes ont fait preuve de capacité répressive, contre les populations civiles lors de différentes manifestations. En 2008, les conflits entre corps ont conduit à un affrontement ouvert entre les éléments de l'Armée et de la Police faisant plusieurs morts et blessés graves. Les violations graves perpétrées le 28 septembre 2009, dans un contexte politique de transition n'ont fait que confirmer le mépris des forces armées de la règle de droit. En outre, les problèmes de discipline, visant certains éléments des forces de défense et de sécurité, la destruction des infrastructures de base, le manque de contrôle sur les armes détenues par les forces de défense et de sécurité, le manque de moyens et la faible formation de certains éléments, ont significativement réduit l'efficacité opérationnelle des unités, provoquant ainsi une perte de confiance totale de la population aux hommes en uniformes. C'est dans ce contexte que la communauté internationale s'est engagée à accompagner la Guinée dans la réforme de son secteur de sécurité, qui est devenue une des conditions préalable à la stabilité du pays. Avec l'appui de la communauté internationale, une évaluation exhaustive et conjointe du secteur a été réalisée, un forum sous régional et des ateliers ont été organisés afin d'élargir le champ de la réforme et inclure l'ensemble des acteurs. Un séminaire national réunissant l'ensemble des acteurs sera organisé en mars 2011 afin de relancer la réflexion sur la réforme du secteur de la sécurité.

36. Sur le plan sécuritaire et de lutte contre la drogue, les nouvelles autorités ont engagé des actions hardies. Plusieurs interpellations concernant les hauts cadres de la sécurité et des civils ont permis de matérialiser l'engagement et la détermination du Chef de l'Etat à poursuivre ses efforts dans le cadre de la lutte contre la drogue.

37. Cependant, face à une situation financière difficile, les défis sociaux auxquels est confronté le gouvernement, rendent difficile toute action significative en faveur du secteur. Malgré cette situation, le gouvernement a engagé les actions de réhabilitation des principales casernes et lancé la construction et l'équipement des états major particuliers. Plusieurs interpellations concernant les

hauts cadres de la sécurité et des civils ont permis de matérialiser l'engagement et la détermination du Chef de l'Etat à poursuivre ses efforts dans le cadre de la lutte contre la drogue.

38. Le Président de la transition a signé un Décret qui réaffirme la lutte contre le grand banditisme et le trafic de drogues. Ce décret met en place dans les quatre régions naturelles et à Conakry des groupements spéciaux anti-drogue.

39. Une force spéciale de sécurisation du processus électoral (FOSSEPEL) a été mise en place par les autorités avec le concours financier du PBF/PNUD et de l'UE. Elle a bénéficié, à la veille du premier et du deuxième tour, d'appuis logistiques consistants qui ont été complétés par des formations aux Droits de l'Homme des forces de l'ordre (police et gendarmerie).

40. Une Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération et la Circulation illicite des Armes Légères a également été mise en place afin de mettre en œuvre une stratégie nationale de contrôle sur les ALPC dans le pays. Cette Commission est appuyée par le Programme ECOSAP de la CEDEAO qui vise à renforcer les capacités nationales en matière de lutte contre les ALPC.

41. Malgré cela, on a enregistré au mois d'Octobre 2010 de multiples actes de violence perpétrés contre des ressortissants de la Moyenne Guinée vivant notamment dans les préfectures de Siguiri, Kouroussa, Nzérékoré et Kissidougou, ainsi que contre des militants de certains partis politiques à Conakry. L'état d'urgence et le couvre feu ont été décrétés sur l'ensemble du territoire national, et les forces de sécurité n'ont pas hésité à faire usage de la force face aux manifestations post électorales. Ces violences ont engendré des morts d'hommes, des centaines de blessés graves, des destructions de maisons, de boutiques et de marchandises. Des milliers de personnes en détresse, ayant tout perdu, ont dû abandonner leurs maisons pour se réfugier en brousse ou pour partir vers leurs préfectures d'origine.

42. Face à l'ampleur des violences post électorales après l'annonce des résultats du deuxième tour, certains éléments de la FOSSEPEL ont eu recours à la force pour assurer le maintien de l'ordre. Elle a été aidée en cela par les forces armées. De nombreux incidents et dérapages ont été enregistrés au cours de cette intervention, et le gouvernement a commencé à prendre des sanctions contre ceux qui se sont rendus coupables de comportements anormaux et condamnables au sein de la FOSSEPEL et des forces armées. Progressivement, les différents incidents ont été contenus, et les résultats définitifs ont été finalement proclamés dans le calme et l'acceptation générale.

43. Malgré les lacunes identifiées et la violence et l'instabilité régnant pendant et à l'issue de la phase électorale, l'opportunité d'avancer une réforme des secteurs de la sécurité et de la justice existe qui peut être basé sur les premiers engagements pris par le Gouvernement de Transition dans ce domaine. Un diagnostic du secteur de sécurité a été effectué par une équipe multi-agence des Nations Unies (UNOWA, PNUD, DOMP) sous l'égide de la CEDEAO et avec implication des partenaires au développement de la Guinée. Ce diagnostic constitue la base d'un engagement global du gouvernement guinéen et ses partenaires internationaux dans le renforcement des secteurs de justice et sécurité.

44. Il ressort de ce diagnostic que la Guinée dispose d'un cadre constitutionnel, des lois, ordonnances et règlements régissant les différentes composantes du secteur de la sécurité (armée, gendarmerie, police, gardes forestiers, etc.). Cependant, le dispositif juridique n'est pas mis en application ou encore n'est pas géré démocratiquement. De cela, il résulte

une confusion manifeste des rôles et compétences entre les différentes forces et cette confusion profite à l'armée.

45. Le secteur de la sécurité dans son ensemble, tout comme les autres secteurs de l'Etat, est caractérisé par une mauvaise gouvernance financière : manque de transparence, de lisibilité, de contrôle approfondi, procédures inadaptées ou défailtantes, déséquilibres entre le niveau national et les structures à l'intérieur du pays.

46. Dans le domaine de la défense, les forces armées guinéennes ne ressemblent pas à un schéma républicain. Elles se caractérisent par l'indiscipline, l'implication dans des activités illégales, un recrutement et des avancements sur des bases ethniques ou de complaisance, des effectifs vieillissants et une impunité chronique. Entre 2001 et 2009, l'effectif des armées est passé de 10 000 à 32 261 hommes sans compter la gendarmerie.

47. La justice bénéficie d'un cadre constitutionnel et légal relativement complet mais non appliqué. Le système judiciaire étroitement lié au secteur de la sécurité, présente des problèmes d'indépendance, d'impartialité, d'efficacité, d'accessibilité et de légitimité. Le secteur judiciaire se caractérise par la faiblesse du budget (environ 0,2% du budget national).

48. Le PNUD a développé sur cette base un programme qui sera finalisé en étroite collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux. Les actions spécifiques de ce programme, qui adresse également les questions connexes telles que la violence armée et la circulation illicite des Armes Légères et de Petit Calibre sont détaillées dans un document de projet spécifique.

1.5. Situation par rapport au Genre et aux Violences Basées sur le Genre (VBG)

a) Situation générale en matière de Genre

49. La République de Guinée est à la 142ème place par rapport aux indicateurs liés au genre de l'IDH (RDH, 2009). La Guinée a une population estimée de 10 millions constituée à 52% par des femmes. Les 75% des femmes vivent dans les zones rurales, 80% des femmes travaillent dans le secteur agricole.

50. . Les femmes continuent d'être sous-représentées dans la vie publique et politique et aux postes de décision : seulement 26% des fonctionnaires de l'Etat sont des femmes (RNOMD, 2009), souvent avec des responsabilités limitées. Dans le gouvernement de transition formé après les accords de Ouagadougou, les femmes étaient au nombre de 5 sur 36 ministres soit 13% . Dans le gouvernement actuel qui a été formé après l'élection présidentielle de 2010, les femmes sont au nombre 6 sur 42 ministres soit 14%. La faible représentativité des femmes est aussi visible au sein du Conseil Nation de Transition (CNT) qui est l'organe législatif pendant la période de transition : 35 sur 159 membres soit 22%.

51. Dans le milieu scolaire, la proportion de femmes enseignantes reste faible avec le ratio femme/homme de 0,35 en 2007 au niveau primaire et 0,06 au niveau secondaire (RNOMD, 2009). Quant au taux d'inscription à l'école primaire, il est de 47% pour les femmes et de 62% pour les hommes. Le taux d'inscription au secondaire est de 26% pour les femmes et de 45% pour les hommes.

Le code civil guinéen intègre des dispositions discriminatoires qui privent les femmes de l'égalité avec les hommes. Il s'agit notamment des dispositions relatives à la succession. Autant d'obstacles qui freinent l'élan du genre et de l'équité, surtout sur le plan des droits économiques et socioculturels.

52. L'idéologie patriarcale et la persistance de règles et rôles traditionnels entre femmes et hommes sont à la base de pratiques néfastes comme les mutilations génitales (qui affectent plus de 95% des femmes) et les mariages précoces et forcés. Les faibles opportunités pour les femmes et l'accès limité à l'éducation et aux processus de décision contribuent à la perpétuation des mêmes rôles à travers les générations par les femmes elles-mêmes. Ceci constitue un obstacle à la mise en place de mécanismes pour la prévention des violences sexuelles avec pour conséquence, la transmission des IST et du VIH/Sida.

53. La pauvreté est répandue chez les femmes. Leur situation socioéconomique précaire est associée au manque d'accès aux services de base, à la mortalité maternelle très élevée (980/100.000 en 2005, avec une proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié de 38,4% RNOMD, 2009). En 2005, le taux de natalité chez les adolescentes entre 15 et 19 ans était 25,6% (RNOMD, 2009). L'analphabétisme, la discrimination en matière de propriété et d'héritage, l'exploitation économique restent très répandue.

54. . Par ailleurs, avec la propagation de l'épidémie du VIH et du SIDA, on note une féminisation de l'infection ayant pour cause entre autres la situation de pauvreté des femmes (prévalence de 1,9% chez les femmes contre 0,9% chez les hommes de 15-49 ans selon l'EDS 2005). Pour la même tranche, en 2009, la prévalence était 1,6% chez les femmes contre 1,1% chez les hommes. (source : Bureau de référence de la population 2011 : la fiche technique des femmes et des filles du monde 2011). Les femmes en Guinée ont un accès limité aux ressources économiques, à l'éducation et plus en général aux services de base et sont les plus touchées par l'infection au VIH comme décrit plus haut. Selon le Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, en matière de parité dans l'enseignement primaire, en 2007, le ratio filles / garçons était 0,83 et plus dramatiquement, il était de 0,55 pour l'enseignement secondaire et 0,29 pour l'enseignement universitaire.

b) Situation par rapport aux VBG

55. La lutte contre les violences sexuelles en Guinée est confrontée à un double défi: répondre aux violences sexuelles perpétrées le 28 Septembre 2009 et prévenir et prendre en charge de nombreuses violences basées sur le genre parfois commises sur des enfants dans un contexte caractérisé par des institutions fragiles, la pauvreté, un système judiciaire non efficace et des forces de défense et de sécurité qui commettent des violations contre les civils et qui sont très rarement punies.

56. . En Guinée, il n'existe pas un système de collecte et d'analyse d'informations sur les violences sexuelles, la majorité de l'information est qualitative et anecdotique. Néanmoins l'enquête nationale sur les violences basées sur le genre 'La violence à l'égard des femmes et des hommes' conduite en 2009 par le Ministère des Affaires Sociales avec l'appui de l'UNFPA, de l'UNICEF, du PNUD et de l'OMS indique que 50% des femmes interviewées ont rapporté avoir été victimes de violences sexuelles, et 80% ont été victimes d'une forme de violence physique ou psychologique. Bien que les femmes et les enfants soient les victimes principales de violences sexuelles et domestiques, selon

l'enquête ci-dessous mentionnée, certains hommes ont aussi déclaré avoir été victimes de violence sexuelle une fois dans leur vie.

57. Le 28 Septembre 2009 et les jours qui suivirent ne furent malheureusement pas la première fois qu'on voyait en Guinée l'usage du viol comme un instrument de répression par les forces de sécurité et de défense. En janvier-février 2007, pendant la crise sociale réprimée très violemment, plusieurs femmes ont été victimes de violences sexuelles (15 cas notifiés selon les autorités mais beaucoup plus selon les ONG). D'où l'élaboration des directives nationales pour la prévention et la prise en charge intégrées des viols et violences sexuelles par les Ministères de la Santé et de l'Hygiène publique et les Affaires Sociales avec l'appui des partenaires humanitaires. Les auteurs de ces violences n'ont jamais été poursuivis. En 2009, selon la Commission d'Enquête Internationale, au moins 109 femmes ont été victimes de violences sexuelles, mais de nombreuses survivantes n'ont pas rapporté la violence par peur d'être stigmatisées ou d'être victimes de représailles. Nombreuses sont les survivantes qui n'ont pas eu accès aux soins d'urgence. Un nombre limité de survivantes a accédé à une assistance, qui en général reste insuffisante.

58 . Les auteurs présumés des violences perpétrées le 28 septembre étaient des militaires et des hommes armés en tenue civile. Selon l'enquête réalisée en 2009 (avant le 28 Septembre), la majorité des survivantes connaissaient les auteurs, dix pour cent des survivantes ont déclaré que l'auteur était un membre des forces de défense ou un étranger. Selon l'enquête, la plupart des cas de violence sont perpétrés à la maison, suivie par les lieux publics et la rue.

59. La plupart des violences ne sont pas rapportées car les survivants ont peur d'être stigmatisés et/ou d'être ciblés par les auteurs et leurs complices. Les violences, surtout les violences sexuelles, restent un tabou dans la société et très souvent ce sont les victimes et pas les auteurs qui sont punis à travers des sanctions sociales. Par exemple, des survivants sont isolées par la communauté, sont accusées d'avoir provoqué la violence, ne peuvent plus se marier car la société les stigmatise.

60 . Un nombre très limité des victimes décident d'aller en justice. Selon l'étude mentionnée, seulement 1.5% des survivantes ont déposé une plainte après un viol, par peur de rendre publique la violence et d'être stigmatisée. Très souvent, la famille intervient pour entamer une médiation à l'amiable entre l'auteur et la survivante. Cette médiation est très rarement profitable à la survivante. Le manque d'accès à la justice est aussi motivé par la méconnaissance des procédures, l'inexistence et la faiblesse de structures d'orientation adéquates, le manque de confiance dans les institutions. Souvent les victimes n'ont pas l'argent nécessaire pour porter plainte, ou voyager jusqu'une juridiction et payer un avocat.

61. . Avec l'adoption des résolutions 1820 et 1888 en 2009 par le Conseil de Sécurité, les violences sexuelles perpétrées en situation de conflit et utilisées comme tactiques liées au conflit sont considérées comme une menace pour la paix et la sécurité et doivent être adressées à travers le renforcement de la sécurité et la lutte contre l'impunité. Une utilisation systématique des violences sexuelles peut aussi entraver le rétablissement post-crise. Bien que les violences basées sur le genre en Guinée aient plusieurs causes, la prévention devra, pour être efficace, intégrer la sécurité, la justice et des mesures pour renforcer les capacités des femmes et agir sur les causes profondes des violences domestiques et intra-communautaires.

1.6. Situation par rapport à la prévention et gestion des catastrophes

62. . En Guinée, les catastrophes naturelles sont, entre autres, causées par des inondations, des sécheresses, des séismes, des incendies de forêts et d'habitats et des épidémies. Tous ces phénomènes naturels sont autant d'éléments qui contribuent à la vulnérabilité de plus en plus accentuée et inquiétante du pays face aux catastrophes. Cette vulnérabilité est aussi complexe dans la mesure où elle est à la fois humaine, socio-économique et environnementale.

63. . La dégradation de l'environnement s'observe particulièrement au niveau des pertes énormes en terre agricoles liées aux diverses formes de l'érosion pluviale. La désertification associée aux incendies des écosystèmes forestiers naturels et autres boisements anthropiques aggrave la situation. Autant de facteurs qui contribuent à la progression de la pauvreté et aux tensions, compétitions et conflits croissants entre communautés notamment en ce qui concerne l'accès aux RN.

64. . Les pertes en vies humaines, de biens et de moyens d'existence occasionnées par les catastrophes naturelles et anthropiques, ainsi que la nécessité d'une atténuation de leurs impacts appellent à la prise en compte dans les politiques et stratégie nationales du concept de prévention des risques. Les femmes sont les plus gravement touchées en particulier les femmes rurales. Des études ont révélé que la violence accrue contre les femmes dans les zones à risques n'est souvent que l'effet secondaire de la prolongation de la pauvreté engendrée par des catastrophes naturelles.

65. . Depuis une quinzaine d'années, le Gouvernement et les partenaires au développement consentent des efforts significatifs pour mieux gérer les catastrophes. C'est dans ce cadre qu'a été mis en place le Service National de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales en tant que service rattaché auprès du Ministère en charge de l'Environnement ainsi qu'un Service National des Actions Humanitaires (SENAH) domicilié au Ministère en charge de l'Administration du Territoire. Malgré ces efforts, de nouvelles initiatives doivent être prises notamment dans la formulation et la réalisation d'une stratégie nationale intégrée aux fins de renforcer les capacités du pays à faire face aux situations d'urgence.

1.7. Situation par rapport à la prévention des conflits liés à la gestion des ressources naturelles

66. . En Guinée, il est à présent reconnu que les modes d'exploitation et de gestion des ressources naturelles non renouvelables constituent un facteur clé dans le déclenchement de nombreux conflits communautaires. Ceci est accéléré par la pression sur ces ressources naturelles, et par la compétition croissante pour des ressources environnementales en diminution. La tendance est exacerbée par la dégradation de ces ressources, liée aux modes de gestion non durable, à l'explosion démographique, au changement climatique et à la perte de la biodiversité. Cette situation empêche la résolution des conflits existants, et contribue en même temps à l'émergence de nouveaux conflits encore plus complexes.

67. . Selon les données disponibles (Source : BEFORE/IFES/WANEP/CECIDE « Rapport Atelier Stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée, 2009), près de 90 % des conflits communautaires en Guinée sont liés à la gestion des ressources naturelles et ces conflits seraient en augmentation avec morts d'homme, et destruction du tissu social et de la cohésion locale.

68. . Ces conflits liés aux ressources naturelles et à la terre sont principalement et schématiquement de deux ordres: l'un est lié aux modes de production et d'existence communautaires et intercommunautaires ; l'autre est lié à l'expansion des industries extractives. Il est indispensable que l'Etat puisse bénéficier d'un environnement politique et social apaisé et favorable et qu'il mette en place, entre autres, des modes de gestion innovatrice des ressources extractives, et des dispositifs

adéquats pour minimiser les tensions communautaires et intercommunautaires, ainsi que l'explosion de conflits et de violences liées à la gestion des ressources naturelles et de la terre face à la poussée démographique et au changement climatique.

2. Interventions antérieures et en cours du PNUD Guinée

2.1. Le Programme Pays du PNUD pour la Guinée et son Plan d'Action de Pays (CPAP)

69. . Le Programme Pays de la Guinée et le Plan d'Action Pays ont été signés en 2006 . Le démarrage effectif du Programme est intervenu à partir de Juillet 2007 avec la signature des Plans de Travail Annuel (PTA) et la mise en place effective des équipes de projet intervenues entre Juillet et Septembre 2007.

70. . L'intervention du PNUD se situe dans le cadre : (i) du Bilan Commun de Pays (BCP) et (ii) du Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement (PNUAD/UNDAF) pour accompagner le gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs contenus dans le DSRP2 afin de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

71. . La mise en œuvre du PNUAD s'est déroulée dans un contexte particulièrement difficile caractérisé par des facteurs endogènes et exogènes suivants :

- (i) de fortes tensions sociales et des revendications catégorielles qui ont débouché sur des contestations populaires comme précédemment indiqué;
- (ii) une instabilité institutionnelle sans précédent avec six gouvernements qui se sont succédés au cours des cinq dernières années. Le gouvernement dirigé par Cellou Dalein en 2006 comportait 30 départements ministériels ; le Gouvernement de consensus dirigé par Lansana Kouyaté en comptait 22 ; le Gouvernement de large ouverture constitué en 2008 et dirigé par Ahmed Tidiane Souaré comptait 33 membres tandis que le Gouvernement civilo-militaire dirigé par Kabinet Komara en 2009 en comptait 34 sous le CNDD. La période de transition (janvier – novembre 2010)- encadrée par l'accord de Ouagadougou a été conduite par un gouvernement de 27 membres dirigé par Jean Marie Doré. Le Premier Gouvernement du Président Alpha Condé est dirigé par Mohamed Said Fofana et comporte 39 départements ministériels.
- (iii) les difficultés de fonctionnement des institutions républicaines : Assemblée Nationale ; Cour Suprême et autre Conseil Economique et Social et ;
- (iv) les contraintes rencontrées par les gouvernants à conclure un programme avec l'ensemble de la communauté des bailleurs de fonds pour l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative des pays pauvres très endettés (IPPTE).

72. . Le Programme de Pays est mis en œuvre à travers une quinzaine de projets regroupés au départ autour de 4 domaines prioritaires mais élargis ultérieurement à 5, à l'issue de la revue annuelle 2009 qui a introduit une importante composante PC et CP. Ces domaines sont:

- Réduction de la Pauvreté et réalisation des OMD
- Amélioration de la Gouvernance démocratique
- Préservation de l'Environnement et gestion durable des ressources naturelles
- Prévention des conflits et consolidation de la paix
- Lutte contre le VIH/SIDA et promotion du genre.

73. . En effet, eu égard au nouveau contexte en Guinée, la revue annuelle 2009 a confirmé, la nécessité d'un réajustement de la programmation pour tenir compte de la situation en cours

notamment de tous les nouveaux défis liés au contexte (transition, élections, paix, VBG, RSS, etc.) et l'accentuation des efforts sur le développement à la base.

74. . La Revue à mi-parcours du Programme a été conduite au mois de Juin 2010. Malgré les nombreuses conséquences de la crise politique, économique et sociale sur les plans institutionnel, économique, social et humain, politique, sécuritaire d'une part; et en dépit d'autre part de l'effet de la démotivation au sein de l'Administration publique liée à la situation politique nationale, et l'instabilité politique et institutionnelle du pays qui ne facilitent pas la mise en œuvre des projets, la RMP a jugé les résultats du Programme comme pertinents. Elle a par ailleurs retenu notamment que soit poursuivies et intensifiées toutes les activités de PC/CP.

75. . Cette recommandation a été également partagée par la RMP de l'UNDAF 2007-2011 et par le processus de préparation du DRSP prolongé pour 2011-2012. Des dispositions sont en cours pour intégrer la PC/CP dans le processus d'extension de l'UNDAF à 2012 et dans le nouvel UNDAF 2013-2017 en préparation. Ces développements dénotent de la volonté des autorités nationales de s'attaquer de façon structurelle à la question de CP en Guinée.

2.2. Les interventions spécifiques en matière de Prévention des Conflits et de Consolidation de la Paix

76. . a) Depuis 2008, BCPR a apporté des réponses ponctuelles et assisté le Bureau Pays à travers un appui technique et financier par la mise à disposition d'un Conseiller en Paix et Développement (PDA) et par le financement successif du projet « Appui à un environnement sécurisé pour le développement » à hauteur globale de 975 000 USD (280 000 USD en 2008 ; 150 000 USD en 2009 ; et 545 000 USD en 2010). Il a également financé un projet d'urgence à hauteur de 100 000 USD pour appuyer la reprise du dialogue politique en Guinée après les événements du 28 septembre 2009. Par ailleurs, depuis janvier 2010, une spécialiste/consultant en Justice et Violence Basée sur le Genre (J-GBV) renforce les capacités du UNCT et du Bureau Pays sur les volets de la Violence Basée sur le Genre (VBG), avec notamment en vue, la formulation d'un Programme Conjoint du SNU en la matière.

Les résultats suivants ont été enregistrés par rapport à cette intervention du BCPR :

- i) Les capacités du Bureau Pays et du UNCT ont été renforcées qualitativement et opérationnellement à travers le déploiement d'un Conseiller en Paix et Développement qui a aidé à l'analyse politique et stratégique, à la formulation de plusieurs projets de prévention de conflits, appuyé la mobilisation de ressources additionnelles (Fonds PBF) facilité la mise en œuvre de projets dans le contexte difficile et de crise qui prévalait en Guinée, et initié des formations des équipes UNCT aux bases de l'Analyse de conflits ;
- ii) Plusieurs initiatives dans le cadre de l'appui à la prévention des conflits sont aujourd'hui en cours et une analyse pour le renforcement des capacités nationales a été développée et est disponible. Le projet a permis de réaliser deux campagnes nationales de sensibilisation sur la « Culture de Paix et de Dialogue » par le biais du Ministère de l'Education Nationale en collaboration avec les radios locales et l'UNESCO ;

- iii) De plus, le projet a permis la mise en place d'un mécanisme national de suivi et évaluation des accords 2006 et 2007. Ce mécanisme est opérationnel et a permis d'obtenir un consensus sur la nécessité de l'existence d'un cadre national pour le dialogue ;

En Guinée, les ONG, associations et réseaux de femmes sont très dynamiques. Les femmes s'impliquent de façon significative et hautement positive aux activités visant la défense des intrêts des femmes en général, et dans la lutte contre les VBG en particulier. En 2010 plusieurs actions ont été menées pour renforcer la prévention et la prise en charge des VBG. Entre autre, le PNUD a appuyé 14 organisations féminines qui assistaient les survivantes des violences sexuelles du 28 Septembre et qui se sont impliquées activement dans le maintien de la Paix dans le pays durant cette période de tensions. Il a apporté un soutien pour l'accompagnement juridique et judiciaire des victimes, et a défini des procédures standards pour la prise en charge dans le cadre d'un groupe de travail VBG. En plus, 100 agents du personnel judiciaire des régions de Mamou et Kankan ont été formés sur l'enquête portant sur les violences sexuelles et autres basées sur le genre. Dans le même sens, à Conakry, 160 personnes du personnel judiciaire ont été sensibilisées sur les VBG. D'autres actions de formation et de sensibilisation sont en cours de réalisation. Les actions prévues dans le présent projet viendront compléter et renforcer les acquis déjà existants.

- iv) . Des sensibilisations sur la prévention des violences sexuelles ont été organisées à l'intention des soldats et officiers guinéens. Les disséminations de résolutions du Conseil de Sécurité sur Femmes, Paix et Sécurité continuent à l'intention de différents groupes cibles. Il en est de même pour la vulgarisation des résolutions 1325 et 1820 en direction des forces de défense et de sécurité. Une formation a été organisée pour les journalistes pour assurer un rapportage éthique des cas des violences sexuelles et pour renforcer le rôle des medias dans la prévention. Il faut souligner que ces actions sont prises en compte dans le « Programme Conjoint Prévention et Réponse aux VBG » qui n'a pas encore trouvé de financement adéquat.

77. . b) En 2009, le PBSO a approuvé une enveloppe initiale globale de 6 millions USD pour le financement des initiatives de prévention de crises et de consolidation de la paix en Guinée, à travers les Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) sur la base d'un Plan Prioritaire. Un montant à hauteur d'environ 3 millions USD pour lesquels les activités sont actuellement en cours à travers deux projets à été mis à disposition du PNUD pour des activités urgentes de Dialogue d'une part, et de DH/Justice et Sécurité d'autre part. A ceci se sont ajoutés, au titre du volet d'urgence du PBF, un projet d'appui à la médiation internationale pour 640 000 USD et un autre d'appui à la FOSSEPEL pour 1,8 millions USD. Le PBF finance également une petite unité technique de gestion programmatique sous la supervision du Conseiller en Paix et Développement.

78. . Il est à noter que malgré la mise en place tardive des fonds en 2010, le PBF est devenu l'instrument clé du dispositif d'appui en matière de consolidation de la paix des partenaires d'aide au développement de la Guinée en général et des agences du système des Nations Unies en particulier.

79. . Au regard des activités importantes menées au niveau stratégique ainsi que sur le terrain, les différentes réponses apportées par le PNUD sont en adéquation parfaite avec les préoccupations du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix en Guinée et la vision stratégique d'assistance du PNUD aux pays en crise.

80. . Le Plan d'Action Prioritaire a favorisé le renforcement de la synergie entre le PNUD et l'ensemble des agences du système des Nations Unies afin d'éviter la duplication et optimiser l'utilisation des ressources. Le plan prioritaire a été également une opportunité de meilleure implication des structures étatiques et de l'ensemble des acteurs en vue de leur appropriation de la démarche et des résultats. Il ouvre, notamment à travers les interventions du PNUD, des chantiers dont les perspectives d'avenir contribueront à court, moyen et long termes à asseoir une démocratie effective, un état attentif à la primauté du droit de la personne humaine et la construction d'un climat de paix, d'unité nationale et de concorde sociale.

81. . L'aboutissement des telles ambitions exige des efforts soutenus et constants de la part des acteurs locaux et des partenaires de la Guinée dont les agences du système des Nations Unies eu égard aux rôles qu'ils jouent dans ce contexte particulier et difficile. Pour toutes ces raisons, il est prévu une extension et un élargissement du plan d'action prioritaire. Dans ce cadre le partenariat PNUD/PBSO en particulier devrait continuer d'être particulièrement fécond.

82. . c) Une contribution des programmes « Gouvernance » et « Lutte contre la pauvreté » financées sur les ressources TRAC du PNUD Guinée a été également enregistrée. En matière de renforcement des capacités productives, la contribution a porté sur l'amélioration de l'employabilité des jeunes défavorisés à Conakry et dans les régions du pays, le financement de l'entrepreneuriat-jeunesse, et enfin sur la création d'emploi local décentralisé et la promotion de travaux à haute intensité de main d'œuvre dans la région de Guinée forestière et à Conakry. Il est ressorti de cet appui que les microcrédits dont ont bénéficié les femmes et les jeunes contribuent de façon significative à l'amélioration de leurs conditions de vie et à la création de dividendes en faveur de la paix. Pour ce qui est du programme gouvernance, l'appui a été donné à la création de fora régionaux pour la paix, au système de monitoring électoral par la Société civile, à l'émergence du leadership jeune recourant aux moyens pacifiques de résolution des conflits.

83. . d) D'autres partenaires au développement accompagnent le processus électoral de façon générale, et la promotion de la paix de façon plus spécifique. Dans ce dernier cas, les activités les plus remarquables sont celles de l'USAID, Japon, Espagne, France et UE dans la sécurisation des élections ; il est à noter également l'appui apporté par l'USAID, la Banque Mondiale, le PNUD dans le cadre de la promotion du dialogue et de la consolidation de l'unité et la cohésion nationale. L'action des partenaires au développement est complétée par différentes initiatives extrêmement dynamiques des ONG internationales et nationales.

84. . Toutes ces actions, bien qu'ayant touché l'ensemble du territoire national, mériteraient d'être renforcées et/ou étendues en vue d'un impact plus global et durable en faveur d'un climat encore plus apaisé dans le pays.

3. Justification du Programme

3.1. Justification générale

85. . La Guinée présente des signes avancés d'un pays en crise qui, malgré les avancées enregistrées à l'occasion de l'élection présidentielle qui vient de se dérouler, continue de vivre des moments graves et extrêmement préoccupants. Cette situation globale est la conséquence de cinquante années de faible démocratie, et de gouvernance administrative et de gestion macroéconomique inadéquates, qui ont contribué à réduire le capital économique, humain, social et institutionnel du pays.

Parmi les nombreux défis à relever par la Guinée, figurent : i) l'extrême pauvreté des populations, ii) les dysfonctionnements des institutions étatiques, la faiblesse de l'Etat de droit, et de la sécurité des citoyens, iii) et enfin les difficultés de construction d'un système véritablement démocratique de gestion des affaires de la nation et d'organisation de la vie politique. Ces défis sont exacerbés par plusieurs facteurs importants de conflit en rapport avec: les difficultés de gestion de la transition et du processus électoral; le faible niveau d'emploi des jeunes; l'exacerbation des tensions ethniques et régionales sur fond de compétition politique bipolarisée; la montée de la violence politique et le non respect de certains Droits Humains.

86. . Tous ces facteurs contribuent à la multiplication des violences entre partis politiques rivaux, l'accroissement des tensions communautaires et ethniques, l'utilisation parfois démesurée de la force par les services de sécurité et la fréquence grandissante des conflits liés à la gestion des ressources naturelles du fait du changement climatique. En ce qui concerne la question du renforcement des capacités dans le cadre de la gestion des catastrophes naturelles des études élaborées par la partie nationale existent et devront servir de référence dans le cadre de cet appui. Il existe également de nombreuses autres questions de vérité, justice et réconciliation nationale non encore réglées, mais qui surgiront tôt ou tard.

87. . A court terme, le pays a réussi le véritable tour de force d'organiser le deuxième tour de l'élection présidentielle qui a été cependant émaillée d'incidents graves et de violences post électorales certes contenues, mais réels. A moyen et long terme, il s'agira, dans un contexte de suspicion généralisée, de récrimination mutuelle et de contestations, de rétablir la confiance et l'harmonie entre des communautés déchirées, d'organiser les élections législatives et locales, et de donner la chance à la nouvelle démocratie naissante, de s'installer durablement.

88. . Ce contexte de fragilité du pays justifie donc très amplement la décision du PNUD/BCPR et du PBF et de la communauté internationale de considérer la Guinée comme un pays prioritaire pour les prochaines trois années à venir, pour l'action préventive de gestion des crises et de consolidation de la paix.

89. . D'une manière générale, la crise que la Guinée est en train de traverser, et la complexité des problèmes posés, feront que pour au moins les cinq années à venir, ce pays continuera d'évoluer dans une certaine fragilité. L'analyse de la situation laisse entrevoir des risques de violence et d'incertitudes multiformes sur la capacité du pays à éventuellement entrer sans heurts, dans l'immédiat et dans le moyen terme, dans un processus démocratique apaisé favorable au développement.

90. . Le processus de transition s'est déroulé dans une situation socio-économique précaire, et une certaine impatience des populations devant la lenteur du changement annoncé. L'entrée des nouvelles autorités dans le nouvel ordre constitutionnel, fera face à la même demande. Dans le paysage politique extrêmement concurrentiel et fragmenté qui caractérise la Guinée actuelle, et où l'instrumentalisation de la dimension régionale et ethnique reste une donnée préoccupante, la campagne pour les prochaines élections législatives, des risques importants de conflits persistent. Les graves incidents entre partis rivaux et entre communautés, ainsi que le recours à l'état d'urgence en sont le témoignage. Il faut demeurer vigilant, renforcer et multiplier le cas échéant, les initiatives qui visent à régler les différends d'une façon non-violente et qui sont en faveur de la paix.

91. . L'action en faveur de la prévention des VBG sera également une partie importante du travail à faire eu égard au passé de violences subies par les femmes lors des différents événements qui ont

secoué la vie de la Guinée des dix dernières années. Comme défini par les Résolutions 1820 et 1888 du Conseil de Sécurité, elles peuvent prévenir le développement et menacer la paix et la sécurité, avec des conséquences graves pour les individus et leurs communautés. Le programme devra adresser les questions des violences sexuelles perpétrées comme tactique de répression et adresser les questions d'impunité, qui selon la majorité des guinéens représentent un des obstacles à la consolidation de la paix. Le programme devra donc inclure des éléments de justice transitionnelle, d'appui à la réforme de la justice et la réintégration des survivantes (réintégration économique et sensibilisations contre la stigmatisation des victimes).

92. . Certes, le retour à l'ordre constitutionnel et la mise en place d'institutions crédibles et solides sont nécessaires pour stabiliser durablement l'économie et relancer le processus de développement du pays. Cependant, à défaut de réponses adéquates aux difficultés actuelles, le processus de démocratisation risque d'être compromis tant la paix sociale est fragile dans le pays.

93. . C'est pourquoi, il sera important dans les cinq ans à venir, d'entreprendre des mesures urgentes et hardies pour consolider la paix et le rétablissement de l'état de droit, l'unité et la cohésion nationales à moyen et long termes, de mener à bien le processus de transition politique et de créer les bases de relance du processus de développement et de lutte contre la pauvreté en vue de redonner espoir aux populations. Par ailleurs, dans la phase actuelle l'émergence démocratique pourrait être sérieusement compromise si les forces armées et de sécurité de la Guinée ne reçoivent pas immédiatement un appui qui vise à établir la gouvernance civile du secteur et améliorer la gestion interne des formations appropriées de ses éléments, notamment en discipline et justice militaire, droits de l'homme, etc. et si la justice, du moins pénale, n'est pas soutenue dans sa transformation.

3.2. Justification spécifique de l'intervention du PNUD

94. . Le mandat du PNUD le met dans une position en adéquation avec l'appui à apporter à la Guinée dans ce processus complexe. Premièrement, le PNUD devrait appuyer le processus de transition à moyen terme afin d'aider le pays à saisir les opportunités de création d'un leadership crédible, de refondation de l'Etat, et de renforcement de la nouvelle culture démocratique. Deuxièmement, pour que ces exigences puissent avoir une assise durable, le PNUD devrait continuer de porter une attention supplémentaire aux facteurs de conflits en Guinée. Ces facteurs resteront des menaces pour la paix et exigent une réponse globale des parties prenantes guinéennes et de leurs partenaires au développement. Bien que les différentes interventions du PNUD et du SNU, combinées aux appuis du gouvernement et de la communauté internationale durant la courte période de transition, aient été pertinentes, bien ciblées et considérables en termes d'ambitions et d'énergies mobilisées et de résultats obtenus, il existe des défis et des besoins nouveaux de consolidation de la paix émanant de l'évolution de la situation en cours en Guinée qu'il faut rapidement prendre en compte. A cet effet, des réponses supplémentaires appropriées, à la fois structurelles et urgentes sont nécessaires à travers des financements additionnels en vue d'une part de consolider tous les acquis engrangés, et d'autre part de donner à la PC/CP la dimension à la mesure des problèmes posés en Guinée en faveur d'une paix durable.

3.3. Opportunités à saisir

95. . Le présent Programme de PC et de CP est conçu pour répondre à cette situation. Pour ce faire, le programme pourra bénéficier d'un certain nombre d'opportunités qu'il faudra saisir.

Premièrement, la culture politique en Guinée a commencé à évoluer profondément. La société civile et l'opposition politique ont montré leur capacité d'organisation, de mobilisation et d'expression face aux situations diverses auxquelles elles ont été confrontées au cours de ces dernières années, et particulièrement pendant la transition. Elles se sont avérées également comme des acteurs incontournables de la paix. Il existe donc, à travers elles, une opportunité à saisir pour mettre en place un nouveau leadership et la reconstruction de l'Etat à travers des processus consultatifs et inclusifs qu'il faut consolider. Pour sortir la Guinée de crise, il est également devenu prioritaire de renforcer la consolidation d'une paix durable. A cet effet, les efforts de prévention de conflits dans le cadre de l'appui durable au gouvernement, aux acteurs de la société guinéenne tant politiques que civils ainsi que l'appui aux communautés locales en termes de renforcement des capacités continuent d'être une nécessité et font l'objet d'une demande accrue.

Deuxièmement, tout le monde est conscient que les défis posés vont au delà de la transition. La Guinée est prête à s'engager dans le long processus de refondation de la stabilité en faveur du développement. Il s'agit d'une chance et d'un tournant historiques que tout un chacun voudra saisir et réussir pleinement. Le retour progressif et rapide à l'apaisement, tel qu'il est en train de s'imposer, devrait servir de tremplin à cette future stabilité.

Troisièmement, en cette période particulièrement fragile et volatile de transition, les autorités nationales ont accordé une très grande place aux activités de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Ceci est perceptible à travers l'ampleur de la mobilisation générale autour de la question de la paix pendant toute la période électorale, et leur volonté de voir la Guinée inscrite dans l'agenda du PBC des NU. Tous les acteurs et toutes les couches sociales se sont engagés à jouer pleinement leur rôle. La communauté internationale s'est également engagée pour accompagner le pays dans cet effort gigantesque en faveur de la création d'un environnement sécurisé et paisible, favorable au développement, et dont l'ossature actuelle réside dans l'action conjointe du SNU, du GIC et des acteurs nationaux.

Quatrièmement, les actions en cours, sur le financement du PBF et du BCPR notamment, jettent les bases pour la PC et la CP au plan prioritaire. Elles contribuent à un environnement apaisé indispensable à la Nation pour sortir de crise et avancer vers son épanouissement. Mais il reste à bâtir un édifice plus systématique et plus durable. Le travail mené à travers le pays en matière de renforcement de réseaux, d'efforts de coordination, de mécanismes de concertation, d'initiatives de dialogue et d'apaisement, de formations serviront de points de départ à la présente initiative. Celle-ci pourrait les renforcer d'avantage, à travers la pratique existante, en ce qui concerne l'agenda de la paix et en développant une complémentarité qui permettra de donner une meilleure visibilité et lisibilité à la problématique de la PC et CP.

Cinquièmement, il existe déjà sur le terrain des expériences concluantes qui ont été menées par le PNUD, et qu'il s'agira simplement de consolider. Par ailleurs le maillage des projets PNUD permet de couvrir convenablement le territoire national, de profiter des acquis, de minimiser les coûts opérationnels, et d'éviter les doublons, ceci en utilisant les structures de projets/programmes fonctionnels sur le terrain. Toujours dans ce cadre, les activités de PC/CP seront directement connectées avec les actions de gouvernance et de lutte contre la pauvreté au niveau national et local. En travaillant à travers les programmes en cours, des liens indispensables entre la PC/CP et le processus de développement seront établis de façon pratique.

Sixièmement, la perspective de reprise de la coopération technique, financière et militaire avec les partenaires au développement est dans une phase extrêmement favorable qui devrait permettre à la

Guinée de bénéficier d'un accompagnement et d'investissements encore plus importants pour son développement.

4. Stratégie du Programme

96. . Les quatre composantes du programme seront mises en œuvre par la société civile, dans le cadre de stratégies sectorielles qui seront élaborés dans des documents de projets distincts. Ces stratégies reposeront sur la consolidation des acquis des projets et programmes en cours, et capitaliseront sur le réseau de partenariat développé dans le cadre des dits programmes (PBF, protection de l'environnement, promotion de l'emploi des jeunes, réforme du secteur sécuritaire, gouvernance locale, etc).

A cet effet, les activités proposées sont fondés sur des cadres nationaux et internationaux tels que la Déclaration du Millénaire et le positionnement global du PNUD, l'analyse des facteurs de conflits en Guinée, et enfin sur des réponses conformes au mandat et aux avantages comparatifs du PNUD.

4.1. La Déclaration du Millénaire et la vision stratégique globale du PNUD pour les pays en crise

97. La Déclaration du Millénaire identifie la Prévention des Crises comme une question clé de développement et de sécurité humaine. La vision stratégique 2008-2011 d'assistance du PNUD aux pays en crise, dérive de cette Déclaration. Cette vision stratégique du PNUD a pour ambition d'aider les pays en crise à mettre en place les capacités institutionnelles, les politiques et les programmes pour mieux tenir compte de la question de PC et de CP. La Déclaration adoptée lors du Sommet de l'ONU tenu en Septembre 2010 sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement renforce l'importance de la consolidation de la paix pour le développement³. Selon le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon « (...) les cinq prochaines années devront être l'occasion de concrétiser les promesses de développement faites depuis longtemps aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète, en particulier toutes celles d'Afrique ».

98. . Le présent programme en faveur de la Guinée, est une réponse à cette préoccupation, premièrement de mettre en place et de renforcer des capacités pertinentes et essentielles; deuxièmement d'améliorer la cohésion sociale; troisièmement d'identifier et de s'attaquer aux conflits émergents avant qu'ils ne soient violents; quatrièmement d'assurer que le gouvernement au niveau national et local, les OSC intègrent la PC/CP dans le processus de développement; et cinquièmement, de contribuer au plaidoyer et à l'appui conseil en faveur de la PC et CP.

99. . Le programme s'inscrit également dans le cadre de l'UNDAF 2007-2011 étendu à 2012, et dans celui de l'UNDAF 2013-2017 en cours de préparation, ainsi que du Programme pays du PNUD 2007-2011. Ce dernier a fait l'objet d'un ajustement pour, d'une part, mieux tenir compte désormais de la

³Un sommet de haut-niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) s'est tenu du 20 au 22 septembre à New-York. Dix ans après la signature de la déclaration du millénaire par 189 chefs d'Etats et de gouvernements et cinq ans avant l'échéance finale fixée en 2015, cette réunion a été l'occasion d'évaluer le chemin parcouru depuis 2000 et celui restant à parcourir jusqu'en 2015 ainsi que d'analyser les facteurs de succès et d'échec des politiques menées en faveur des OMD. **OMD 1- Éliminer l'extrême pauvreté et la faim ; OMD 2- Assurer l'éducation primaire pour tous ; OMD 3- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; OMD 4- Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans ; OMD 5- Améliorer la santé maternelle ; OMD 6- Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies ; OMD 7- Assurer un environnement durable.**

situation de crise en Guinée et de ses corollaires en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix ; et pour d'autre part mieux répondre aux priorités et au contexte national, qui fait désormais de la résolution de la crise en cours et de la prévention de tout conflit violent, des pré requis pour la paix et le développement.

100. . Enfin, le Programme répond très largement à l'Agenda en 8 points du BCPR concernant la prise en compte de la question du genre dans la PC et la CP, en termes soit d'activités spécifiques ciblant les femmes, soit sous formes d'actions précises au sein d'activités impliquant l'ensemble hommes/femmes. (Voir détails au niveau des activités proposées)

4.2. L'analyse commune des facteurs de conflits comme base du Programme

101. . De nombreuses initiatives ont été engagées depuis 2006 en vue d'analyser et de comprendre les facteurs qui sous-tendent la crise guinéenne et les déclencheurs de la violence et des conflits dans le pays. Ce programme s'appuiera sur l'analyse de ces différents facteurs. Au nombre de ceux-ci, nous pouvons noter :

4.2.1. Les Concertations Nationales de 2006

102. . Suite à la grève générale décrétée par les centrales syndicales en Février 2006, 4 journées de concertations nationales ont été organisées du 17 au 20 Mars 2006. Ces concertations ont regroupé la coalition de l'opposition (FRAD), les organisations de la société civile, les associations des femmes, des jeunes, les chefs religieux et les syndicats. L'objectif était de s'appuyer sur ces concertations lancées lors d'une conférence organisée par le forum National des organisations de société civile (CNSC), intitulées " Société Civile et Processus de Démocratisation : Enjeux et perspectives", tenue une semaine après la grève.

103. . Lors de ces Concertations Nationales, trois Commissions thématiques ont été mises en place à savoir: politique, économique et culturelle. Selon le contexte de l'époque, la commission politique a identifié le manque de crédibilité du régime et des principales institutions. Elle a donc recommandé l'institution d'une transition de 18 mois sous la direction d'un premier Ministre consensuel, neutre, la création d'une commission électorale reformée (véritablement indépendante), la création d'un organe judiciaire en remplacement de la Cour Suprême (jugée trop inféodée à l'exécutif). La Commission économique a relevé le problème de la gouvernance économique comme étant l'un des problèmes fondamentaux de Guinée. Elle a recommandé, en outre, la promulgation de lois plus strictes prévoyant des sanctions pour les crimes économiques ainsi que la conduite d'un audit externe des comptes de l'Etat, et de ceux des sociétés d'état, ainsi que des salaires décents au profit des fonctionnaires et autres employés.

4.2.2. Ateliers de ProConSoGui d'avril à août 2008

104. . En 2008, une série d'ateliers dans l'ensemble des préfectures de Guinée, ont été tenues sous les auspices du Conseil National Economique et Social (CES) avec l'appui de IFES, du PNUD et du PBF, à travers le pays. Ces ateliers ont conduit à la tenue de trois journées de dialogue inclusif, intitulées « Journées de Dialogue et d'Initiative » qui ont permis de restituer la synthèse des concertations préfectorales, faire des analyses et des recommandations en vue de palier aux insuffisances constatées par les populations.

105. . Les ateliers préfectoraux avaient pour objectif d'aider les populations à recenser leurs préoccupations au niveau local et national et qui peuvent donner lieu à des conflits ou à la violence.

Bien qu'il y ait eu des préoccupations propres à chaque région, il s'est toutefois dégagé des préoccupations nationales dans chacune des 8 régions administratives.

106. . Au niveau National, le manque de collaboration entre les partis politiques et la tendance à tenir des discours de division ont été relevés comme une source majeure d'instabilité et un déclencheur potentiel de conflits. Le déséquilibre des pouvoirs entre l'exécutif (trop puissant), le législatif (trop faible) et la judiciaire (non indépendante) a été cité comme un déclencheur potentiel de conflits. Le manque de services sociaux de base fournis par les services étatiques constituait une source majeure de frustration et de conflit potentiel. A cela s'ajoutent le manque de planification économique, l'opacité de la gestion du budget national et des ressources naturelles par le gouvernement, le manque de confiance entre citoyens et les autorités nationale, le manque de transparence et de crédibilité des élections et de la Commission électorales indépendantes, la menace émanant des forces de sécurité politisée et non disciplinée qui ont tendance à abuser de la population. Le coût élevé de la vie (en particulier des denrées de consommation courante) a été perçu comme un autre déclencheur de violence.

107. . Au niveau local, les questions foncières étaient récurrentes dans plusieurs régions et ont été identifiées comme la conséquence d'un cadre juridique et administratif manquant de clarté (par ex : une parcelle affectée à plusieurs personnes). Ceci a conduit à des conflits entre paysans et éleveurs et des conflits d'occupation des terres. Toujours par rapport au cadre administratif, les participants ont identifié un manque de clarté par rapport à l'organisation des différents services administratifs qui sont des sources de conflit au niveau local entre autorités locales et centrales. Des conflits potentiels selon des critères ethniques et religieux ont également été notés, car certaines ethnies considèrent d'autres comme des "étrangers" (fulah, konianke, Maninka) parce que ces dernières sont arrivées dans la région plus récemment que d'autres ou en raison de leurs liens étroits avec d'autres groupes en dehors des frontières guinéennes.

4.2.3. Atelier de Réflexions sur une stratégie de construction de la paix en Guinée

108. . Du 26 au 28 Mai 2009, le projet BEFORE en collaboration avec IFES, Search for Common Ground, WANEP et CECIDE ont tenu un atelier d'analyse des conflits intitulés 'Réflexions sur une stratégie de construction de la paix en Guinée.' L'atelier a rassemblé les partenaires locaux y compris les partis politiques, la société civile, les chefs religieux, les leaders d'opinion, les communicateurs traditionnels, les fédérations d'éleveurs, d'agriculteurs, les organes de médiation, les ministères en charge de la résolution de conflits ainsi que les forces de défense et de sécurité. Les participants ont travaillé en groupes sur les thèmes suivants: les domaines économiques, social, sécurité et de justice.

109. . Les principaux enjeux de conflits et leurs causes ont fait l'objet d'analyse secteur par secteur. La mauvaise gouvernance a été identifiée comme la cause principale de conflits actuels et potentiels dans chacun des groupes de travail constitué de tous les secteurs de la société guinéenne. Il a été relevé que toutes les crises sociales, politiques et économiques qu'a connu la Guinée ont eu pour origine la mauvaise gouvernance des affaires publiques, la non application de la loi, le manque de volonté politique pour le changement démocratique et des modes de gestion de la vie de la Nation.

4.2.4. Processus de revue de l'UNDAF 2007-2011

110. . A son tour, l'UNCT a compilé et validé les déclencheurs de conflits identifiés lors des différentes analyses ci-dessus, lors d'un atelier dont la facilitation a été faite par une mission inter agences de New York en Juin 2010

111. . L'équipe de préparation du nouvel UNDAF composée de staff de différents départements ministériels et du SNU a bénéficié au début du mois d'octobre 2010 d'une formation en vue de renforcer leurs capacités à intégrer la PC/CP dans le processus de préparation du prochain UNDAF.. Cette formation a été elle aussi une opportunité pour affiner les facteurs de conflits en Guinée ainsi que les stratégies appropriées pour les atténuer voire les résoudre.

5. Problématiques abordées par le Programme

112. . En réponse à la matrice sur les conflits élaborée par l'UNCT et en accord avec le mandat du PNUD, les questions abordées par le Programme comportent les points suivants :

5.1. Gouvernance politique

106. Le manque de collaboration de la part des dirigeants politiques et leur tendance à tenir des discours favorisant la division, ont été relevés comme étant une source d'instabilité et un déclencheur potentiel de conflits. Pour régler ces facteurs de conflits, le programme il faudra un soutien pour un dialogue continu entre parties prenantes de la transition et du processus démocratique en général (l'armée, le gouvernement, les parties politiques, la société civile) pendant et après la période de transition. Il faudra également établir des mécanismes institutionnalisés pour une collaboration accrue entre parties politiques et les capacités renforcées des institutions nationales, parties prenantes et acteurs en vue de leur permettre de s'acquitter de leurs charges de manière inclusive et dans la concertation. Il s'agira également de renforcer l'obligation de rendre compte et la confiance entre citoyens et leurs dirigeants en renforçant et en systématisant la communication gouvernemental avec les citoyens et d'offrir des structures aux citoyens des instances de consultations pour permettre de gérer les plaintes/litiges qu'ils auront avec le gouvernement soit à titre individuel ou en groupes.

5.2. Gouvernance socio-économique

113. . Le manque de services publics émanant des services étatiques au profit des citoyens a été perçu comme une source majeure de frustration et une source potentielle de conflit dans le pays. En plus, le manque de planification économique et l'opacité de la gestion du budget national et des ressources naturelles par le gouvernement a été relevé comme facteur clé d'augmentation du niveau de la pauvreté, et un déclencheur de crises économiques et alimentaires qui conduit à l'agitation et aux crises sociales aux niveaux national et communautaire.

114. . Le programme visera à renforcer la capacité du gouvernement à adopter une approche participative et à être plus transparente dans la gestion des dividendes des ressources minières et dans l'élaboration de ses stratégies de gestion de ressources naturelles.

115. . De plus, le programme s'attachera à concevoir et à mettre en œuvre des activités visant à mener des efforts de développement économiques en mettant l'accent sur l'emploi des jeunes et sur des programmes d'alternatives à la violence dans les zones sensibles dans le but d'atténuer les conflits et de prévenir la violence. Des réponses seront également apportées aux besoins de relèvement des communautés qui ont été touchées par les violences à grande échelle qui ont émaillé le processus électoral.

5.3. Administration Publique

116. . Le manqué d'efficacité de l'administration publique et son incapacité à répondre aux préoccupations des populations ont été relevés comme facteurs déclencheurs de conflits, en particulier au niveau local. Le programme visera à soutenir la participation des citoyens dans le processus décisionnel à travers la systématisation des mécanismes et structures de dialogue d'une part, et l'intégration de CP et PB dans les systèmes de planification locaux et les réformes de l'administration publique par la tenue de concertations aux niveaux district, d'autre part.

5.4. Gouvernance Judiciaire et Sécuritaire

117. . La situation sécuritaire de la Guinée est considérée comme fragile en raison de son passé récent caractérisé notamment par des crises politiques successives aux conséquences désastreuses. La faiblesse de l'Etat de droit, le recul de l'autorité de l'Etat, la faible capacité des unités d'intervention, l'impunité et la corruption qui caractérisent le secteur ont fini par convaincre que le pays a besoin d'une transformation qualitative de son système de sécurité. Outre, les problèmes de discipline, visant certains éléments des forces de défense et de sécurité, la destruction des infrastructures de base, le manque de moyens et la faible formation des éléments, ont significativement réduit l'efficacité opérationnelle des unités, provoquant ainsi une perte de confiance totale de la population aux acteurs du secteur.

118. . C'est dans ce contexte que la communauté internationale s'est engagée à accompagner la Guinée dans la réforme de son secteur de sécurité, qui est devenue une des conditions préalable à sa stabilité. Avec l'appui de la communauté internationale, et notamment du PNUD, une évaluation exhaustive et conjointe du secteur a été réalisée, un forum sous régional de capitalisation des expériences de sécurisation des processus électoraux et des ateliers nationaux de concertation et de validation ont été organisés afin d'élargir le champ de la réforme et inclure l'ensemble des acteurs.

119. . Un séminaire national a par ailleurs été organisé du 28 au 31 mars 2011 et a permis d'identifier les grands axes de la réforme, l'internalisation du principe et des mécanismes du contrôle civil sur les forces armées et de sécurité, et d'initier la rédaction d'un plan d'actions prioritaires pour la période 2011-2015.

120. . C'est dans ce cadre que le PNUD doit jouer pleinement son rôle de facilitateur et de coordonnateur des efforts de la communauté internationale. Ainsi, dans un premier temps, le PNUD en étroite coordination avec les partenaires techniques et financiers doit apporter l'expertise nécessaire à la finalisation et la consolidation harmonisée du plan d'action national et des plans d'actions sectoriels (armée, gendarmerie, police, douanes, justice, protection civile). Ce travail doit permettre, à terme, au Gouvernement guinéen de disposer d'un outil programmatique incluant budgétisation, cadres logiques et dispositif de suivi-évaluation afin de permettre la mise en œuvre effective de la réforme.

121. . L'appui du PNUD doit avoir pour but principal d'améliorer la sécurité humaine dans un état de droit respectueux des principes des droits de l'homme. L'appui planifié répond à un besoin de transformation de la société guinéenne et s'inscrit dans une approche intégrée qui cible les principaux acteurs du secteur de la sécurité et de la justice. Ainsi, le PNUD a vocation à appuyer les autorités guinéennes en matière de renforcement de la justice et de l'état de droit ; amélioration de la gouvernance du secteur de la sécurité ; modernisation des forces armées et renforcement du

système de défense nationale ; et, modernisation de la police en vue de l'amélioration de la sécurité publique au sein des communautés.

122. . L'approche du PNUD consiste donc, à la fois, à appuyer le Gouvernement guinéen dans ses efforts de planification, programmation et coordination du processus de réforme du secteur de la sécurité, et à entreprendre des actions concrètes au bénéfice des populations en matière de sécurité communautaire (voir paragraphe 121 et suivants), d'accès à la justice et de promotion des droits de l'homme. L'action du PNUD doit également s'aligner sur les priorités du fonds de consolidation de la paix en matière de justice et de réforme du secteur de la sécurité. Les activités envisagées dans le cadre des résultats ci-dessous correspondent à des activités à très court terme (12 mois) qui visent à appuyer les efforts du Gouvernement dans la mise en œuvre de la réforme et à positionner le PNUD en tant que partenaire de mise en œuvre crédible et privilégié auprès du Fonds de Consolidation de la Paix. Par ailleurs, un programme pluriannuel et multipartenaires d'appui à la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité sera développé afin d'apporter un appui cohérent et coordonné au Gouvernement guinéen.

5.5. Violences basées sur le genre et participation des femmes à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix

124. . Selon l'étude publiée en 2009 sur les violences basées sur le genre, 50% des répondants ont été victimes de violences sexuelles en Guinée mais la capacité de prise en charge existantes en Guinée, la prévention et l'assistance aux survivantes sont très limitées et surtout concentrées à Conakry. Bien que des nombreux acteurs aient conduit plusieurs activités de sensibilisation, des programmes contre les VBG dans les zones à haute concentration de réfugiés et des actions en urgence après le 28 Septembre, il existe un nombre limité de programmes spécifiquement dédiés aux violences sexuelles et ils ne font pas partie d'un cadre systématique d'intervention. La coordination de la prise en charge médicale (y compris du VIH), psychosociale et juridique est en train d'être renforcée à travers des formations et la mise en place de structures de référence mais la réintégration effective des survivants reste limitée. La capacité de prise en charge des acteurs locaux est faible. A cause du faible signalement des crimes des violences sexuelles et autres formes de violences basées sur le genre, l'accès aux services de prise en charge reste limité.

125. . En 2010, le Ministère de la Solidarité Nationale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance a développé une Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre qui prévoit de nombreuses actions à long terme pour la prévention et la prise en charge des victimes.

Le même ministère avec l'appui du PNUD et de UNFPA a développé un Plan National d'Action pour la mise en œuvre des Résolutions 1325 et 1820. Le plan inclut des activités pour la prévention et la prise en charge des violences sexuelles. La Politique Nationale Genre, qui est en train d'être finalisée par le Ministère de la Solidarité Nationale avec l'appui du PNUD, intègre la prévention des violences entre ses axes stratégiques principaux.

126. . Pour assurer une meilleure coordination et renforcer les capacités des partenaires locaux un groupe de travail sur les violences basées sur le genre a été constitué en février 2010 dans le cadre de la coordination humanitaire, ce groupe est coordonné par l'UNFPA et par la Direction de la Promotion Féminine du Ministère de la Solidarité Nationale. Le groupe est composé d'acteurs nationaux et internationaux qui travaillent dans le cadre du VBG. Le groupe a développé des procédures opérationnelles standard (POS) pour la prévention et la prise en charge avec un intérêt tout particulier pour la protection. Le Group Thématique Genre a été constitué en octobre 2010.

127. . Bien que certaines activités soient en train de se mettre en place, le PNUD voudrait intervenir pour la prévention et réponse du VBG dans un cadre holistique et efficace. A cet effet, un programme conjoint des Nations Unies contre les violences sexuelles et d'autres formes de VBG est en cours de finalisation. Les actions du présent programme global intègrent et renforcent les axes prioritaires du programme conjoint comme la prévention, le VBG et la réforme du secteur de sécurité, la lutte contre l'impunité, l'accès à la justice et la réintégration. Le présent programme veut aussi renforcer la participation des femmes aux institutions et aux activités de prévention des conflits et de consolidation de la paix, comme partie de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité des Résolutions 1325, 1820, 1888, 1889. Le programme s'inscrit dans sept des huit points de l'Agenda Femmes et conflits du BCPR (Voir détail dans les activités).

5.6. La sécurité communautaire et la cohésion sociale

128. . Il est maintenant généralement admis qu'il ne peut y avoir de développement durable sans un minimum de paix et de sécurité. Il est donc impératif dans les zones en sortie de conflit de prendre en compte la dimension sécuritaire dans les efforts de relèvement. Aux efforts de relèvement socio-économique, il convient donc d'associer des initiatives visant à prévenir les conflits et à restaurer au sein des communautés ciblées un niveau minimum de sécurité physique et juridique et de cohésion sociale. Sans adresser les causes profondes et immédiates de la violence et de l'insécurité, le développement local ne peut être que précaire et incomplet.

129. . Selon les statistiques, 90 % des conflits intervenant en Guinée sont d'ordre communautaire (Source : Rapport Atelier de réflexion stratégique sur la consolidation de la paix en Guinée, BEFORE/IFES/WANEP/SCG/CECIDE, 2009). Très généralement ces conflits sont liés à la GRN. Mais, ils ont aussi, parfois de façon spécifique, été liés à la cohabitation religieuse, à l'identité culturelle et à certains débordements pendant les élections locales. L'envergure de ces conflits souvent violents, n'ont jamais atteint une magnitude nationale et un embrasement généralisé. Cependant, la Guinée connaît de plus en plus l'irruption de la politique dans la déstabilisation de la sphère communautaire. Il est à présent clair que le plus grand danger encouru par le processus électoral et la sauvegarde de la paix en Guinée se manifestera au niveau communautaire, qui est frappé de plein fouet par la dégradation de l'environnement politique national. L'atmosphère politique est empoisonnée par le manque de confiance réciproque et l'hostilité mutuelle entre les deux camps rivaux au second tour de la présidentielle, avec une animosité entre leaders qui contamine dangereusement les populations. Il est donc important que les populations soient urgemment sensibilisées et adoptent un comportement favorable à la paix et la cohabitation pacifique. Il faudrait également une prise en charge précoce des violences issues du processus électoral particulièrement au niveau communautaire. Ces actions devraient être complétées et consolidées à moyen et long terme par la mise en place d'infrastructures plus durables en faveur de la paix au niveau national, local et communautaire.

130. . Dans ce contexte, il devient urgent de mettre en place une approche globale et intégrée visant à permettre aux communautés d'identifier les facteurs sources d'insécurité, et de définir elles même les solutions à apporter. Ce travail de diagnostic et de prise en charge communautaire œuvrera pour la réconciliation au niveau local en favorisant le dialogue et la résolution pacifique des conflits.

131. . Restaurer la sécurité des communautés permettra de créer les conditions nécessaires au développement local tout en consolidant la cohésion sociale de ces communautés, fortement mise à mal par les conflits passés et par les tensions inter ethniques.

132. . Dans le cadre du programme CPR l'approche de sécurité communautaire sera pilotée en Guinée Forestière et à Conakry. Cette approche visera à mettre en œuvre dans ces deux régions une série d'interventions devant permettre de répondre de manière intégrée et simultanée à l'ensemble des facteurs ayant une incidence négative sur la sécurité et la cohésion sociale des communautés ciblées (conflits locaux, présence d'armes, criminalités, comportement des forces de sécurité, violence sexuelle, etc.). Cette approche sera particulièrement complémentaire des efforts en cours de démilitarisation de Conakry avec le cantonnement des forces armées à l'extérieur de la ville. Par ailleurs, ces interventions seront entreprises parallèlement et de manière coordonnées avec les efforts de relèvement socio-économique soutenus par le PNUD en Guinée.

5.7. Prise en compte de la Jeunesse dans le cadre de l'emploi et la réinsertion sociale durable

133. . L'étude réalisée par UNOWA en 2005⁴ sur la question du non-emploi ou du sous-emploi des jeunes et des femmes en Afrique de l'Ouest a mis en exergue le danger et l'insécurité que cela constitue à moyen et long terme pour la paix et la stabilité des pays en particulier et de la sous-région ouest-africaine en général. Cette étude a tiré la conclusion selon laquelle ce phénomène est une **bombe à retardement** pour la sous-région s'il n'est pas véritablement pris en compte. L'insertion sociale durable de la Jeunesse dans le cadre de l'emploi est donc une problématique centrale en Guinée et aidera à la prévention de conflits « suscités ou réels » ainsi qu'à la consolidation de la paix, étant donné que les Jeunes sont la plus part du temps les cibles « privilégiés » utilisées dans les rébellions et conflits militaro-politiques.

134. . Des initiatives du PNUD en matière d'emplois de la jeunesse sont déjà en cours au niveau régional, plus particulièrement dans les pays du Mano-River dont la Guinée et dans le cadre du « Programme Régional pour la Cohésion sociale et l'emploi des Jeunes en Afrique au Sud du Sahara (YERP) ». Le Programme Régional Jeunes (YERP) basé à Dakar a déjà investi \$ 1500 000 et travaille déjà en étroite collaboration avec les structures nationales, notamment le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi afin d'apporter un appui dans le cadre de l'insertion des jeunes dans le domaine de l'emploi en Guinée.

135. . Le présent Programme capitalisera sur les acquis actuels de ces initiatives et dans le cadre d'une extension s'en servira comme moyens de consolidation de la paix et d'insertion durable de la jeunesse. Il s'agira de cibler particulièrement les jeunes des localités frontalières du Libéria, de la Sierra Leone et de la Guinée-Bissau pour une plus grande stabilité sous-régionale. Les initiatives en cours ou réalisées et ci-dessous listées méritent d'être renforcées avec des financements additionnels :

- Le **Programme Volontariat Jeunesse** : 200 jeunes volontaires ont été pris en compte lors de la phase pilote dans 4 régions naturelles du pays (incluant 37 collectivités rurales et 13 CU) en 2010.
- Le PNUD et le PAM ont soutenu le **Programme Vivres Contre Apprentissage (VCA)** dont la phase pilote concernait l'apprentissage pendant 9 mois de 1000 jeunes défavorisés de Conakry. Les jeunes ont été placés auprès de 165 maîtres-artisans avec l'encadrement technique de l'OIC.
- Le **fonds de crédit revolving pour l'entrepreneuriat jeunesse** est opérationnel depuis près de 6 mois (2010) et les Institutions de micro-finance partenaires ont déjà accordé des prêts

⁴ Youth Unemployment and Regional Insecurity in West Africa, UNOWA, December 2005.

pour financer les activités économiques de plus de 2100 jeunes, seuls ou regroupés en association à Conakry et dans 13 des 33 préfectures du pays. Le programme est à la recherche de financements additionnels pour élargir cette intervention aux jeunes des autres préfectures frontalières défavorisées.

- Le **projet d'expérimentation du modèle Songhaï** a démarré dans 2 des 4 ENAE du pays dans sa phase pilote. Il s'agit essentiellement d'activités agricoles et d'élevage avec les organisations paysannes. Les activités sus mentionnées qui sont en cours, devront être complétées à travers des fonds additionnels à rechercher afin de consolider la période post conflit de la Guinée et de prendre compte des besoins de créations d'activités génératrices de revenus pour les jeunes hommes et jeunes filles.

5.8. Prévention et gestion des catastrophes

136. . Pour une meilleure prévention et gestion des désastres naturels, le programme va renforcer les capacités du Gouvernement, de la société civile et des citoyens en matière de prévention et de gestion des risques naturels et catastrophes. Le programme permettra aussi la mise en place d'un système qui établit clairement la coordination des responsabilités de différentes institutions gouvernementales, de la société civile et des communautés de base.

137. . Une perspective de genre sera également intégrée dans toutes les politiques et dans tous les plans et processus décisionnels relatifs à la gestion des risques des catastrophes, notamment à la base et dans ceux concernant la collecte des données selon le genre, l'évaluation des risques, la gestion de l'information ainsi que l'éducation et la formation. Par le développement et la maîtrise d'outils simples et appropriés de gestion, les risques de conflits qui sont des conséquences des catastrophes naturelles devraient être atténués.

138. . La forte polarisation ethnique enregistrée avant, pendant et après le second tour de l'élection Présidentielle n'est pas un fait fortuit, bien qu'elle ait été accentuée durant cette période. Cet état de fait est la résultante d'une stratégie récurrente utilisée par les acteurs politiques comme instrument de conquête du pouvoir qui remonte à la période coloniale, plus précisément en 1956.

139. . En effet, plusieurs conflits latents à caractère ethniques enregistrés en Guinée ont failli se transformer en escalade de violence à plus large échelle au niveau national avec des risques sur les pays voisins. C'est ainsi que sous les différents régimes le pays a vécu des troubles ethniques ayant entraîné d'énormes pertes en vies humaines et en biens. Notamment en 1956, 1976, 1984, 1991, et plus récemment suite aux événements du 28 septembre 2009, et à l'occasion de l'entre-deux-tours des élections présidentielles de 2010⁵.

140. . Il ressort que l'essentiel des cas de conflits intercommunautaires constatés tirent leurs origines des actes initiés et entretenus par les acteurs politiques qui s'appuient essentiellement sur leurs bases électorales constituées en majorité du groupe ethnique dont ils sont originaires. Les prétextes utilisés varient selon le contexte.

5.9. Prévention et gestion des conflits liés à la gestion des ressources naturelles

141. . Il ressort de l'analyse de contexte que les acteurs nationaux aussi bien que multinationaux ne sont pas bien préparés pour relever tous les défis qui sont rattachés à cette gestion. Il existe un certain manque de confiance entre les acteurs : d'une part les communautés, les syndicats, les OSC,

et de l'autre le gouvernement et les compagnies minières. A ce jour, ces deux dernières sont encore réticentes à discuter ouvertement la problématique posée. Si on n'y prenait pas garde, les nombreuses tensions inter et intra communautaires qui existent sur le terrain autour des RN, courent le risque de prendre des tournures politiques à la faveur du processus électoral en cours. Il faut également noter que la situation se dégrade au détriment des femmes et des enfants qui sont rendus particulièrement vulnérables dans les mines traditionnelles et l'exploitation forestière.

142. . Par ailleurs, s'il existe quelques débats d'idées et espaces pour discuter des problèmes des communautés par rapport aux RN, il faut les renforcer systématiquement. Et l'approche compréhensive et innovatrice indispensable en matière d'attentes, d'enjeux et d'atténuation systématique des risques de conflits, tarde à se mettre en place. D'où le besoin d'engager tous ces acteurs dans un processus durable, participatif et consensuel et de gouvernance innovatrice, face à la fragilité de la situation et à l'importance stratégique des RN dans l'économie et le devenir du pays.

143. . Le programme se propose donc d'apporter des réponses en matière de renforcement des capacités, de développement institutionnel et de ciblage de groupes vulnérables par rapport à: i) la prévention et la gestion des conflits communautaires et intercommunautaires en rapport avec la dégradation environnementale, la raréfaction des ressources et le changement climatique ; et ii) la prévention et la gestion des conflits autour de l'exploitation minière.

144. . En outre, le programme prévoit plusieurs interventions tant au niveau stratégique qu'opérationnel pour renforcer les mécanismes de prévention des conflits d'une part, et contribuer à la consolidation de la paix et l'unité nationale d'autre part. Il s'agit entre autre d'actions visant :

- le renforcement des capacités institutionnelles et de promotion des mécanismes de dialogue et de cohésion sociale. Notamment à travers l'amélioration des capacités de prévention et de gestion des risques de conflits,
- l'appui au renforcement du leadership féminin pour la promotion de la paix
- le développement d'institutions, de législation, de systèmes de planification et de mécanismes de coordination et d'appui conseil en matière de PC et CP
- l'amélioration de la sécurité humaine, et du respect de la justice. Notamment à travers la réforme de la Justice et du secteur sécuritaire ;
- Le renforcement des dividendes et des fondations pour le développement au niveau local et communautaire, notamment à travers la promotion des structures communautaires de veille préventive ;
- La réduction des facteurs de conflits de GRN et les risques de catastrophes naturelles

145. . Le programme devrait contribuer à consolider davantage le dialogue amorcé entre les différents dépositaires d'enjeux en particulier, les acteurs politiques et coordinations des sages afin de renforcer les mécanismes permettant d'asseoir une paix durable en Guinée.

6. Arrangements de gestion

6.1. Dispositions globales

146. . Le programme sera exécuté sur trois ans, suivant la modalité de l'Exécution Directe (DEX). Il sera structuré en quatre composantes qui pourraient faire l'objet de projets distincts pour faciliter la mobilisation des ressources. Ces quatre projets sont : i) Appui au renforcement du dialogue et de la

cohésion sociale ; ii) Appui au renforcement de l'état de droit et de la gouvernance du secteur de sécurité; iii) Renforcement des dividendes et de la fondation pour le développement et la paix au niveau local et communautaire iv) Appui à la gestion des catastrophes naturelles et à la prévention des conflits de GRN.

147. . Un **Comité de Pilotage** constitué de la Primature, du MATAP, des Ministères de la Décentralisation, Environnement, Mines, Jeunesse, Emploi, Femmes, Communication, CES, CNT et du PNUD et de partenaires au développement, de représentants des agences des Nations Unies, de la société civile, des ONG et des FDS, sera mis sur pied lors du démarrage du projet, avec pour mandat de donner une orientation programmatique stratégique et d'assurer la supervision du projet. Ce Comité de Pilotage sera co-présidé par le RR/RC et la Primature pour le mettre à un niveau de décision très élevé et pour lui assurer l'appui politique indispensable. Les réunions du comité de pilotage se tiendront trois fois l'an aux fins de s'accorder sur le plan de travail, d'évaluer les progrès accomplis, d'approuver les résultats du projet et d'assurer une orientation appropriée.

148. . Le programme sera financé à travers la modalité de cofinancements et sera une contribution du système des nations unies et de la communauté internationale dans son ensemble au processus de transformation démocratique apaisé du pays.

6.2. Modalités de mise en œuvre

149. . La mise en œuvre des activités du programme sera assurée en priorité par les projets PNUD sur le terrain et par les ONG avec l'implication des services d'encadrement technique de l'Etat au niveau national et local, ainsi qu'avec les structures administratives décentralisées, les compagnies minières et les populations. Des contrats seront signés avec ces ONG. Le PNUD et les autres acteurs stratégiques seront responsables de la définition, de l'orientation politique et du suivi des activités. Compte tenu de leur distribution équilibrée sur le terrain, les projets de lutte contre la pauvreté, de gouvernance locale, de gestion des RN, et de promotion du dialogue au niveau local du PNUD notamment, serviront de cadre d'exécution et de suivi des actions sur le terrain en collaboration étroite avec les services d'encadrement nationaux et décentralisés, les communautés bénéficiaires et les compagnies minières.

150. . Le programme est conçu comme une recherche de synergie et d'appui complémentaire ou de consolidation de ce qui se fait présentement sur le terrain, de façon à mettre en place une véritable dynamique nationale en faveur de la paix à travers toutes ses dimensions. Par exemple il bénéficiera de toutes les initiatives et structurations en cours en matière de mécanismes et d'expériences de consolidation de la paix mis en place déjà ou à mettre en place par le PBF. Et il permettra d'instiller la question de la gestion non conflictuelle des RN, dans ces mécanismes existants. Il complètera les Programmes Conjoint en Guinée forestière, et le PDLG II, et le programme Emploi des Jeunes, etc.

151. . Enfin, les acteurs du projet sont les jeunes, femmes, paysans et éleveurs, sages et leaders locaux, chefs coutumiers, fonctionnaires de l'Etat, représentants des compagnies minières et élus locaux,, CIP, CRD, ONG, projets de développement particulièrement dans le secteur de l'environnement intervenant sur place, organisations communautaires de base, associations, coopératives, GIE et autres groupements. Le programme est conçu avec la vision de faciliter la coopération entre les fonds et agences des NU (comme dans le volet justice) ainsi que d'autres partenaires. En outre, le programme mettra l'accent sur la capitalisation des premiers acquis enregistrés par le PBF en renforçant la synergie entre les agences du SNU. De manière plus spécifique

le programme bâtira sur une programmation conjointe avec les agences du SNU en vue de renforcer les avantages comparatifs dans les domaines suivants :

- Le leadership féminin et participation des femmes dans la prévention des conflits (synergies PNUD, UNFPA et ONUFEMMES)
- Le dialogue tripartite Gouvernement-Patronat-Syndicat à travers les synergies PNUD, BIT, CNT et CES
- La génération d'emplois, occupations pour les jeunes et appui au relèvement communautaire (synergies PNUD, ONUDI)

152. . Les interventions de BCPR et du PBF font l'objet d'un plan de travail intégré bâti sur les complémentarités et les synergies dans les résultats recherchés et les activités développées. En outre, le programme sera exécuté en étroite collaboration avec l'équipe de coordination du PBF qui bénéficie d'un dispositif actif de suivi-évaluation qui sera étendu audit programme.

6.3. Equipe technique de gestion

153. . En ce qui concerne la gestion d'ensemble, le programme sera géré par un Conseiller international senior en Prévention de Conflits et Consolidation de la Paix placé sous la supervision technique et managériale du PNUD. Il sera assisté de plusieurs spécialistes internationaux dans les domaines de la Justice, de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), de la lutte contre les armes légères, de la Violence Basée sur le Genre (VBG), de la gestion des catastrophes. Une expertise nationale en Gestion de projets, en Suivi et Évaluation, Communication et Dialogue complètera ce dispositif. Le conseiller international travaillera en étroite collaboration avec le Conseiller en Paix et Développement positionné au niveau du bureau du coordonateur résident du SNU (à travers un appui conjoint du PBF et du BCPR). Un spécialiste en « Procurement », deux assistants de programme (administratif et financiers) et deux chauffeurs permettront la gestion opérationnelle du programme (voir ensemble des TDR en Annexe). Pour une bonne complémentarité et cohérence, ainsi que pour une synergie véritable, cette équipe viendra en support au dispositif décrit plus haut, et s'attellera au principe du faire faire et à celui de renforcer techniquement et stratégiquement les structures de projets du PNUD et des ONG et associations diverses qui sont déjà sur le terrain, et qui seront les principaux exécutants.

6.4. Suivi et Evaluation

Dans le but d'assurer l'atteinte des objectifs visés et produite les résultats attendus, le programme sera doté d'une Cellule Suivi Evaluation qui sera pilotée par un expert spécialisé en la matière. Un système de suivi évaluation sera conçu en vue d'assurer un suivi correct et régulier des indicateurs et d'apporter les mesures correctives qui s'imposent. D'une manière générale, le présent programme capitalisera les enseignements tirés en 2010.

Le rapportage ainsi que les revues à mi-parcours seront réalisés suivant les modalités et les périodicités ci-après :

Rapports d'activités trimestriels : Le programme doit présenter des rapports d'activités trimestriels assortis d'informations financières détaillées. Ces rapports seront examinés par le Bureau de Pays du PNUD avant leur finalisation et présentés aux membres du Comité de Pilotage et au Bureau de Prévention et de Relèvement des Crises (BCPR).

Rapport d'activités annuel: Un rapport d'activités annuel sera dressé à la fin de chaque année civile (2011 - 2013). Pour la dernière année de mise en œuvre du programme en 2013, un rapport final sera présenté.

Rapport final: A la fin du programme, un rapport final sera présenté suivant le modèle standard du PNUD. En cas d'évaluation externe, les résultats de celle-ci peuvent être intégrés dans ce rapport final.

Revue à mi parcours et revue annuelle : Elles auront respectivement lieu aux moments indiqués et convenus d'un commun accord entre le PNUD et la partie nationale.

Audit: Le projet sera soumis à l'exigence standard du PNUD en matière d'audit.

Suivi: Le suivi sera fait selon une approche basée sur les résultats et les actions de suivi feront partie intégrante du plan de travail. Le plan de suivi devra inclure des rencontres entre la partie gouvernementale et les partenaires des Nations Unies, notamment les visites de terrain. Les rapports de mission et autres outils de gestion devront enrichir les rapports trimestriels et annuels.**6**

6.5. Contexte juridique

154. . Le présent descriptif de projet doit constituer le texte auquel il est fait référence dans a) l'Accord de Base (Standard Technical Assistance Agreement STAA) signé entre le gouvernement de Guinée et le PNUD le 13 février 1975 et b) le Plan d'Action pour la mise en œuvre des Programmes de Pays (CPAP) 2007-2011 rajusté pour tenir compte de la situation prévalant en Guinée. L'agence de mise en œuvre du pays hôte, se réfère dans l'accord de base à l'agence gouvernementale désignée dans l'Accord.

6.6. Risques

155. . Certains risques et contraintes pourraient jouer négativement sur la mise en œuvre du programme. Ce sont notamment :

- L'absence de volonté politique d'opérer des changements structurels dans le pays, et de procéder à une gestion inclusive et consensuelle de toutes les parties dans la gestion de la crise actuelle et de la gestion des affaires de la nation ;
- La détérioration du dialogue entre le gouvernement et les partis politiques dans la perspective des élections législatives
- l'instabilité, la dégradation de la situation sécuritaire, et l'exacerbation des tensions politiques et sociales suite à une accentuation de la crise du processus de démocratisation en cours;
- la politisation des tensions communautaires qui pourrait être engendrée par une mauvaise gestion du processus électoral, et le manque de confiance entre les acteurs qui pourraient en découler;
- la paupérisation croissante des populations conduisant à plus de compétition, de surexploitation des RN et à plus de conflits ouverts;
- le non respect de l'Accord de gouvernement d'union intervenu entre les deux candidats au second tour de l'élection présidentielle ;
- les réticences des partenaires pour diverses raisons et leur faible engagement auprès de la Guinée.

SECTION 2 : CADRE DE RESULTATS STRATEGIQUES

2. Objectifs globaux

156. . Le but ultime du présent Programme Prioritaire ainsi que les objectifs globaux recherchés sont de promouvoir un environnement favorable au développement en Guinée grâce à la prévention des conflits et de l'instabilité, ceci à travers la prise en compte et la mise en place de réponses adéquates aux facteurs clés de violence, de crise et de perturbations de la paix.

L'Effet global recherché sera : « les capacités nationales et locales sont renforcées à tous les niveaux afin de prévenir, réduire et mitiger l'impact des conflits en Guinée, pays à risques ».

Les principaux indicateurs d'Effets sont respectivement : a) « les institutions nationales et locales, et les processus sont renforcés en vue de la prévention et la gestion de conflits potentiels » ; b) « les tensions spécifiques émergentes sont résolues et les conflits existants sont réduits/atténués sur la base du consensus et du dialogue de toutes les parties prenantes » ; et c) « le gouvernement, les OSC et les autres acteurs intègrent la PC/CP dans le processus de développement au niveau national et local ».

2.1. Objectifs spécifiques

157. . Les objectifs spécifiques sont au nombre de quatre conformément aux quatre projets identifiés dans le cadre du présent programme. Il s'agit de :

1) Renforcer les capacités institutionnelles et promouvoir les mécanismes de dialogue et de cohésion sociale ; 2) Améliorer la sécurité humaine dans un état de droit respectueux des principes de droits de l'homme ; 3) Renforcer les dividendes et les fondations pour le développement et la paix au niveau local et communautaire. 4) Renforcer les capacités et mécanismes de gestion des catastrophes naturelles et de prévention des conflits de gestion des ressources naturelles (GRN)

2.2. Bénéficiaires

158. . Les bénéficiaires du projet sur le terrain sont les jeunes, femmes, paysans et éleveurs, sages et leaders locaux, chefs coutumiers, fonctionnaires de l'Etat, représentants locaux des compagnies minières et élus locaux, CIP, CRD, ONG, projets de développement particulièrement dans les secteur du dialogue et celui de l'environnement intervenant sur place, organisations communautaires de base, associations, coopératives, GIE et autres groupements.

159. . Le projet mobilisera également au niveau national l'ensemble des acteurs institutionnels (Ministères Défense, Sécurité, Justice, Communication, Education, Environnement, Economie et Finances, Emploi et Jeunesse, Femmes et Solidarité, MATAP, Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social, Primature, Présidence de la République) et acteurs stratégiques impliqués dans la PC et CP en Guinée : Partis politiques, Collectifs des OSC, FDS, partenaires au développement, secteur privé. Enfin, le Programme permettra aussi de renforcer les capacités opérationnelles et programmatiques du SNU en faveur de la CP en Guinée.

2.3. Zones d'intervention

160. . Le programme couvrira l'ensemble du territoire national. Il intensifiera ses interventions dans les zones qui sont apparues ces derniers temps comme les plus vulnérables en termes de cohésion communautaire (Guinée forestière, Haute Guinée, Moyenne Guinée et agglomérations de Conakry). Il procédera également à un recoupement systématique et combiné de ses lieux d'intervention avec les zones d'exploitation minière, les zones sensibles aux catastrophes naturelles ainsi que celles de fréquents conflits communautaires et locaux autour des ressources naturelles.

2.4. Produits attendus

161. . Le programme comporte quatre (4) produits et onze (11) activités qui se complètent les unes avec les autres selon les priorités stratégiques définies dans le présent programme CPR. En plus de renforcer les capacités du Bureau pays, le programme s'attèlera à répondre de façon urgente et efficace aux attentes du Pays en général, mais également du Bureau Pays en particulier sur une période d'au moins trois (3) ans.

Les résultats visés par le programme CPR, les produits ainsi que les activités sont succinctement ci-dessous présentés.

RESULTAT 1 : Les tensions spécifiques émergentes sont résolues et les conflits existants sont mitigés/réduits sur la base du consensus et du dialogue

PRODUIT 1 : Les structures et institutions de prévention et de résolution des conflits à l'échelle nationale sont mises en place et fonctionnelles

Activité 1.1. : Améliorer les capacités de prévention et de gestion des risques de conflit à l'échelle nationale

Activité 1.2. : Promouvoir le leadership féminin pour la paix (BCPR Eight Points Agenda : Points 3,7; UNSC Res. 1325)

Activité 1.3 : Développer les institutions, les législations, les systèmes de planification, les mécanismes de coordination et d'appui conseil en matière de gestion des conflits à l'échelle nationale

Activité 1.4. : Formuler et appuyer à la mise en œuvre d'un Programme National de Réconciliation (PNUD/PBF)

PRODUIT 2 : Les fondations pour la prévention et la gestion des conflits sont renforcées au niveau local et communautaire

Activités 2.1.: Promouvoir les infrastructures de paix au niveau local ;

Activité 2.2.: Impliquer les femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix et dans la formulation des programmes de relèvement (BCPR Eight Points Agenda : Points 4, 6; UNSC Res 1325) ;

Activité 2.3. : Promouvoir les initiatives génératrices d'emplois pour les jeunes et assister les communautés.

RESULTAT 2 : La sécurité humaine est améliorée dans un état de droit respectueux des Droits de l'Homme

PRODUIT 3 : Les institutions judiciaires et sécuritaires opèrent dans un cadre juridique et institutionnel conforme aux standards internationaux et sous contrôle civil et démocratique favorisant la protection physique et juridiques des populations

Activité 3.1. : Appuyer le processus de Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS)

Activité 3.2. : Renforcer les capacités du système judiciaire et la justice de proximité

Activité 3.3 : Restaurer la sécurité physique et juridique des communautés

Activité 3.4. : Lutter contre les violences sexuelles et d'autres formes de violences basées sur le Genre.

RESULTAT 3 : un cadre et une politique de prévention des conflits et des risques de conflits liés à la gestion des ressources et aux catastrophes naturelles existent au niveau étatique

PRODUIT 4 : Les facteurs de conflits liés à la gestion des ressources naturelles sont atténués et les risques de catastrophes naturelles mieux gérés

Activité 4.1. : Prévenir les conflits liés à la gestion des ressources naturelles

Activité 4.2. : Renforcer les capacités nationales de prévention et de gestion des catastrophes naturelles.

CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

BUDGET GLOBAL DU PROGRAMME PRIORITAIRE 2011-2013

RESULTATS DU PROGRAMME	PRODUITS	INDICATEURS	ACTIVITES PLANIFIEES	CADRE CHRONOLOGIQUE			PARTIE RESPONSABLE	Donateur	Coûts globaux (en \$ US) par activités
				2011	2012	2013			
RESULTAT 1 : Les tensions spécifiques émergentes sont résolues et les conflits existants sont atténués/réduits sur la base du consensus et du dialogue.	PRODUIT 1 : Les structures et institutions de prévention et de résolution des conflits à l'échelle nationale sont mises en place et fonctionnelles	Indicateurs du produit 1: Nombre d'institutions de prévention et de résolution des conflits mis en place qui fonctionnent	Activité 1.1. : Améliorer les capacités de prévention et de gestion des risques de conflit à l'échelle nationale						
		-Nombre de journalistes formés -La qualité des messages et articles sur l'égalité entre les sexes , la PC/CP traités par les journalistes formés -Nombre de codes de conduites élaborés et suivis	1.1.1. Renforcement des capacités des réseaux responsables de médias et de journalistes au sein desquels la prévention des conflits est promue à travers des formations, le développement de codes de conduites, le suivi journalistique des activités de prévention des conflits et de consolidation de la paix.	X	X	X	SFCG , PNUD, CNC, Ministère de la communication, réseaux des médias,	TBD	150 000

		<p>-Nombre d'acteurs favorables au dialogue et à la résolution des tensions et des conflits formés</p> <p>-Nombre de structures œuvrant dans ce domaine équipés/Nombre d'équipement mis à disposition des structures œuvrant dans le domaine</p>	<p>1.1.2 Renforcement des capacités des réseaux d'acteurs favorables au dialogue et à la résolution des tensions et des conflits à l'échelle nationale par la formation, l'appui logistique et institutionnel, le réseautage (OSC, départements ministériels, groupes sociaux, syndicats, jeunes, femmes, réseaux de PC et de CP existants)</p>	X	X	X	<p>Collectif d'ONG, départements ministérielles, les institutions républicaines. WCSIT, Koffi Annan Center, WAPI, Centre parlementaire canadien</p>	TBD	300 000
		<p>-Nombre de réunions organisées</p>	<p>1.1.3 Renforcement du dialogue tripartite Gouvernement/syndicats/patronat à travers des réunions régulières et la mise en place d'une commission de suivi</p>	X	X	X	<p>BIT, Ministère du travail, les syndicats, patronats,</p>	TBD	300 000
		<p>-Nombre de militants et dirigeants en médiation et consensus building formés</p> <p>-Nombre</p>	<p>1.1.4 Renforcement du dialogue et du consensus entre les partis politiques au delà des clivages ethniques à travers l'appui institutionnel aux plateformes politiques de consensus ; la formation des</p>	X	X	X	<p>MATAP, NDI, les partis politiques, IFES</p>	PBF/BCPR (\$100 000)	300 000

		d'équipements mis à la disposition des militants et dirigeants	militants et dirigeants en médiation et consensus building ; le soutien technique, financier et logistique aux futures initiatives spécifiques de PC et de CP qui seront menées par les partis politiques)						
		-Cadre de Concertation Nationale pour la paix mis en place et opérationnel	1.1.5 Mise en place et fonctionnement d'un Cadre de Concertation Nationale pour la paix	X	X	X	<u>CES</u> , CNOSC, Primature, unité de coordination PNUD, Coalition.	PBF/BCPR (\$50 000)	300 000
		-Un système national d'alerte précoce sur les conflits disponible -Une procédure de réponse aux alertes basée sur l'utilisation des réseaux existants disponible	1.1.6. Mise en place et fonctionnement d'un système national d'alerte précoce sur les conflits et d'une procédure de réponse aux alertes basée sur l'utilisation des réseaux existants	X	X	X	<u>CEDEAO, WANEP, CES</u> , Ministère de la sécurité		400 000
Sous-Total: RESULTAT1/PRODUIT 1/ACTIVITE 1.1.									1 750 000

		<p>Indicateurs de l'Activité 1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Nombre de femmes et d'organisations féminines prenant une part active aux activités de consolidation de la paix à l'échelle nationale -Augmentation de la proportion de femmes leaders dans les institutions de promotion de la paix 	<p>Activité 1.2. : Promouvoir le leadership féminin pour la paix (BCPR Eight Points Agenda : Points 3,7; UNSC Res. 1325)</p>						
				2011	2012	2013			
		<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de femmes formées en leadership -% de femmes candidates aux législatives formées 	<p>1.2.1. Formation des candidats femmes aux élections législatives pour renforcer le taux de participation féminine aux institutions nationales ayant un rôle pour la prévention des conflits à l'échelle nationale</p>	X			Ministère Affaires sociales ONUFEMMES REFAMP	TBD	150 000

		-Nombre de femmes des organisations féminines formées -Augmentations des proportions budgétaires affectées au genre dans les institutions	1.2.2. Formation des organisations féminines sur le plaidoyer institutionnel pour assurer une prise en compte des priorités de PC/CP et de genre dans le budget et les décisions des institutions	X			CNT / Parlement	TBD	45 000
		-% de femmes parlementaires formées et autres femmes responsables formées (Ministres, Gouverneur, préfets, ..) Augmentation du niveau d'implication des femmes dirigeantes (parlementaires et autres) dans le plaidoyer pour la CP	1.2.3. Formation des femmes parlementaires sur leur rôle dans la construction de la paix en Guinée	X			REFAMP	TBD	150 000
		-Nombre d'organisation de jeunes femmes/filles formées -Augmentation des jeunes filles à	1.2.4. Formation et appui aux organisations des jeunes femmes/filles pour le développement d'un nouveau leadership féminin	X			PNUD / UNFPA / ONUFEMMES	TBD	150 000

		des postes de leader dans la société civile							
		-Effectif de la population touchée par ces campagnes -% des femmes dans cet effectif sensibilisé	1.2.5. Campagne nationale de sensibilisation sur l'équité des femmes et sur les résolutions 1325, 1820, 1888 à travers un témoignage célèbre et des exemples des femmes de différentes professions	X			UNFPA PNUD CONAG	TBD	150 000
		-Nombre de femmes ayant effectivement participé à ces mécanismes -Accroissement des plaidoyers menés par des femmes	1.2.6. Appui à la participation des femmes aux mécanismes de coordination de consolidation de la paix et de relèvement	X			UNFPA / PBF PNUD CONAG	BCPR (\$150 000)	150 000
Sous-Total : RESULTAT1/PRODUIT1/ACTIVITE 1.2.									795 000
			Activité 1.3. : Développer les institutions, les législations, les systèmes de planification, les mécanismes de coordination et d'appui conseil en matière de gestion des conflits à l'échelle nationale	2011	2012	2013			

		- Nombre d'institutions nationales concernées par cet appui	1.3.1. Appui aux institutions nationales en faveur du plaidoyer pour la paix durable (inscription de la Guinée auprès du PBC) et à leurs efforts de mobilisation de ressources dans cette optique	X			Primature PNUD	BCPR (\$20 000)	20 000
		-Nombre de femmes parlementaires impliquées dans les actions de PC -Nombre de personnes formées	1.3.2. Appui à la Commission PC/CP de l'Assemblée Nationale et aux actions de prévention des conflits de la Cour Suprême (médiation inter partis politiques ; législation en VBG)		X		NDI		90 000
		-Nombre de conseillers formés -%de femmes conseillers formées -Accroissement des performances du CES en PC	1.3.3. Renforcement des capacités et des activités de prévention et de médiation du Conseil Economique et Social	X			CES		30 000
		-Prise en compte effective du PC/CP dans le DSRP -Existence d'un groupe thématique PC/CP	1.3.4. Appui à l'intégration PC/CP dans le DSRP 2012-2016	X			PNUD		20 000
		- Nombre de Plans locaux	1.3.6. Appui à l'intégration de la PC/CP dans les plans		X		PNUD / FENU / BM		50 000

		intégrant PC/CP disponibles	locaux de développement						
		- Document Cadre de politique nationale de décentralisation intégrant PC/CP disponible	1.3.7. Appui à l'intégration PC/CP dans le Document Cadre de politique nationale de décentralisation		X			PNUD / FENU	300 000
		- Staff recruté et travaillant à l'exécution du programme -Nombre de dispositions sur le genre dans le doc. De stratégie nationale de décentralisation	1.3.8. Conseiller en Prévention des Crises et Consolidation de la Paix - (P5)	X	X	X		PNUD	BCPR (\$328 000) 984 000
Sous –Total : RESULTAT1/PRODUIT1/ACTIVITE 1.3.									1 504 000
			Activité 1.4. : Formuler et appuyer à la mise en œuvre d'un Programme National de Réconciliation (PNUD/PBF)						
		- 33 forums préfectoraux et 8 régionaux et 4 internationaux organisés, -Nombre de cas de violation des DH posés et résolus	1.4.1. Organisation de 33 forums préfectoraux et 8 régionaux et 4 internationaux pour débattre des cas de violation des droits de l'homme avec les victimes et leurs familles, dans le cadre des efforts de la CVR	X				ACORD OHCDH CES International Alert (IA) REFMAP	500 000

		-Nombre de participants nationaux, internationaux au forum national de formulation d'un Programme national de Réconciliation	1.4.2. Organisation d'un forum national de formulation d'un Programme National de Réconciliation (prise en charge des participants nationaux, internationaux, billets d'avion, logistique, rapporteurs, communication)	X			Primature CES IA	BCPR (\$100 000)	200 000
		- Nombre d'exemplaires du programme National de Réconciliation disponibles - Nombre de personnes disposant d'un exemplaire	1.4.3. Edition/Publication du Programme National de Réconciliation		X		PNUD		100 000
		- Nombre d'agents formés -Nombre de dossiers traités (dont % dont % de dossiers dont les victimes sont des filles) - dossiers abordant les questions de justice spécifiques qui affectent des	1.4.4. renforcement des capacités des agents en charge de conduire les dossiers de justice transitionnelle et du cadre institutionnel à cet effet	X			OHCDH PNUD		70 000

		femmes et des filles, en conformité avec des normes internationales							
		- « Commission Vérité et Réconciliation » disponible -Niveau de représentativité de femmes dans les CVR -le nombre de cas de violation des femmes et des filles qui ont été signalés, présentés au TRC et qui ont fait l'objet de suivi.	1.4.5. Mise en place d'une « Commission Vérité et Réconciliation » pour entamer le processus de réconciliation et soutien technique à la commission (processus de sélection des membres, réunions, déploiement d'un expert pour partager les leçons apprises d'initiatives similaires dans d'autres pays)	X			Gouvernement (PM) CNOSC CES		50 000
Sous-Total : RESULTAT1/PRODUIT1/ACTIVITES 1.4.									920 000
RESULTAT 1 : Les tensions spécifiques émergentes sont résolues et les conflits existants sont mitigés/réduits sur la base du consensus et du dialogue	PRODUIT 2 : Les fondations pour la prévention et la gestion des conflits sont renforcées aux niveaux local et communautaire	INDICATEURS du produit 2	Activités 2.1. : Promouvoir les infrastructures de paix au niveau local						

		-Nombre de d'initiative de dialogue transfrontalier organisées -Nombre de participants à ces initiatives % de femmes participantes - proportion de femmes participant au dialogue transfrontalier ou le dialogue à la paix intercommunautaire	2.1.3. Appui institutionnel aux initiatives locales des Alliances Régionales pour la paix, des coordinations régionales des sages, et des démembrements régionaux du CNOSCG	X			<u>CNOSCG, COCPAIX</u> , REFMAP	PBF	300 000
		- Coalition Nationale pour la paix effectif et opérationnel	2.1.4. Mise en place et accompagnement de la Coalition Nationale pour la paix		X	X	<u>COCPAIX</u> , CES, MATAP	PBF/PNUD/ BCPR (montant à déterminer pour l'an 2)	250 000
		- Nombre de dialogues organisés -Nombre de participants à ces dialogues (dont nombre de femmes)	2.1.5. Dialogues transfrontaliers pour la paix intercommunautaire avec le Mali, la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Léone	X	X	X	ACORD REFMAP	PBF	100 000

		-Nombre de campagne de sensibilisation et d'information sur la violence et les rumeurs nuisibles initiées. Nombre de personnes touchées (dont % de femmes)	2.1.6. Campagnes d'information/sensibilisation pour la prise en charge précoce des violences et des rumeurs nuisibles à la paix locale	X	X	X	CECIDE Comite civilo militaire REFMAP	PBF	150 000
		-Nombre d'activités mises en œuvre et nombre de participants (dont % de femmes)	2.1.7. Renforcement des activités de dialogue, de cohésion sociale et de médiation intra et intercommunautaire pour les élections législatives et locales	X	X	X	IFES IA	BCPR (\$150 000)	500 000
		-Nombre de campagnes d'apaisement organisées au niveau local	2.1.8. Campagnes d'apaisement pré et post électorales sur la base d'un consensus avec les partis politiques	X	X	X	NDI	PBF	200 000
Sous-Total : RESULTAT1/PRODUIT 2/ACTIVITE 2.1.									1 500 000
			Activité 2.2.: Impliquer les femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix et dans la formulation des programmes de relèvement (BCPR Eight Points Agenda : Points 4, 6; UNSC Res 1325)	2011	2012	2013			

		-Cartes et rapports disponibles sur les domaines d'intervention des femmes rurales.	2.2.1. Mapping et analyse des systèmes de leadership des femmes dans les communautés	X			UNFPA	BCPR (\$20 000)	20 000
		-Nombre de réseaux de femmes pour la paix formés et appuyés en zone rurale	2.2.2. Formations pour les réseaux des femmes dans les zones rurales et dans les quartiers sur la médiation et le dialogue au niveau local pour la prévention et résolution des conflits	X			CONAG DCF REFMAP		150 000
		- Rapports d'analyses effectuées par les réseaux de femmes disponibles	2.2.3. Appui aux réseaux des femmes pour le développement d'une analyse des conflits locaux et des interventions pour prévenir ou mitiger les conflits et les risques	X			WANEP COCPAIX REFMAP	BCPR (\$50 000)	160 000
		- Nombre de consultations organisées -Nombre de femmes ayant effectivement participé à ces consultations	2.2.4. Organisation des consultations des femmes pour le développement des programmes de relèvement communautaire	X					20 000
		-Nombre d'activités d'AGR dont des entreprises vertes des femmes	2.2.5. Appui aux AGR et d'autres programmes de relèvement qui mettent un accent sur les opportunités égales des femmes	X				PBF	150 000

		proportion de femmes bénéficiaires							
Sous-Total : RESULTAT1/PRODUIT 2/ACTIVITE 2.2.									500 000
Amélioration de l'accès des jeunes aux décisions les concernant et à l'accès aux services financiers. – Services financiers domestiques incluant ainsi que l'accès aux les microcrédits			Activité 2.3. : Promouvoir les initiatives génératrices d'emplois et pour les jeunes et assister les communautés						
		-Nombre de centres de formation créés	2.3.1. Création des centres de formation professionnelle	X				PBF	200 000
		-Nombre d'AGR créées et financées -Nombre de bénéficiaires de micro crédits et montant total de crédits accordés	2.3.2. Renforcement du système local de financement de l'emploi des jeunes dans les zones sensibles	X				PBF	300 000
		-Nombre de personnes touchées par les activités de relèvement	2.3.3. L'appui au relèvement dans les communautés victimes de violence à travers des activités déterminées sur la base d'un assessment préliminaire	X				PBF	500 000
Sous-Total : RESULTAT1/PRODUIT 2/ACTIVITE 2.3.									1 000 000

RESULTAT 2 : La sécurité humaine est améliorée dans un état de droit respectueux des Droits de l'homme	PRODUIT 3 : Les institutions judiciaires et sécuritaires opèrent dans un cadre juridique et institutionnel conforme aux standards internationaux et sous contrôle civil et démocratique favorisant la protection physique et juridiques des populations		Activité 3.1. : Appuyer le processus de Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS)	2011	2012	2013			
		<ul style="list-style-type: none"> -Appui technique disponible -Un plan d'action pour la réforme du secteur de sécurité est développé et mis en œuvre par le Gouvernement -Coordination entre partenaires techniques et financiers renforcée 	3.1.1. Appui (Conseiller en RSS – P5) à la formulation et à l'exécution d'un plan d'action national en matière de Réforme du Secteur de la Sécurité (2011-2015),	X	X		Comités techniques, Ministère de la Défense, Ministère de l'Intérieur, PNG, Parlement, société civile, PNUD, UNOWA, partenaires techniques et financiers	BCPR (\$328 000)	656 000
		- Un programme pluriannuel et multipartenaires d'appui à la mise	3.1.2. Sur la base du plan d'action national, formuler un programme pluriannuel et multipartenaires d'appui				Comité technique, PNUD, UNOWA, CEDEAO, partenaires techniques et financiers	BCPR (\$50,000)	50 000

		en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité est développé et approuvé par le Gouvernement et les PTF	à la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité						
		<p>- Au moins 250 cadres supérieurs de l'armée, la gendarmerie et la police sont formés à la planification stratégique et à la budgétisation axée sur les résultats</p> <p>-pourcentage du budget de ce programme qui satisfera les besoins spécifiques des femmes</p> <p>-le nombre spécifique d'heures du personnel dans les secteurs de la sécurité s'est formé/exercé sur les VBG</p>	3.1.3. Formation de l'encadrement militaire et policier à la planification stratégique, la programmation et la budgétisation	X			PNUD, Gouvernement, CEDEAO, UNOWA, Partenaires techniques et financiers	BCPR (\$80 000)	160 000

		<p>-Audit institutionnel de la police et des services de renseignement est réalisé</p> <p>- La révision constitutionnelle soumettant les forces armées et de sécurité à l'autorité civile démocratiquement élue est adoptée</p> <p>-Nombre de dispositions spécifiques de genre dans le cadre juridique et institutionnel de la sécurité nationale</p>	<p>3.1.4. Appui technique pour le renforcement du cadre juridique et institutionnel du secteur de la sécurité, notamment en matière de contrôle civil et démocratique des forces de défense et de sécurité.</p>	X	X		<p>Gvt, Parlement, PNUD, CEDEAO, UNOWA, Partenaires techniques et financiers</p>	<p>BCPR (\$100 000)</p>	<p>300 000</p>
		<p>- Amélioration des services de base de la PNG et renforcement de la confiance entre populations civiles et PNG dans les zones géographiques ciblées</p>	<p>3.1.5. Appui technique et opérationnel pour le pilotage du concept de police de proximité dans 2 zones géographiques en coopération avec le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM)</p>	X			<p>Police Nationale Guinéenne, Administration locale et territoriale, Organisations de la société civile, Service de Police de La Ville de Montréal, Espagne, France</p>	<p>BCPR (\$ 250 000)</p>	<p>250 000</p>

			3.1.6. Appui à la commission nationale sur les ALPC pour la collecte et l'analyse d'information et pour la formation de ses membres.	X			Commission Nationale sur les ALPC	PBF	150 000
Sous-Total : RESULTAT 2/ PRODUIT 3/ ACTIVITE 3.1.									1 566 000
			Activité 3.2. : Renforcer les capacités du système judiciaire et la justice de proximité	2011	2012	2013			
		- Appui technique disponible - Une politique nationale en matière de justice de proximité est développée et adoptée	3.2.1. Appui technique (Conseiller Justice – P4) pour le développement et la mise en œuvre d'une politique nationale en matière de justice de proximité	X	X		PNUD	BCPR (\$300 000)	600 000
Sous-Total : RESULTAT 2/ PRODUIT 3/ ACTIVITE 3.2.									600 000
			Activité 3.3 : restaurer la sécurité physique et juridique des communautés						
		- Nombre de communautés pilotes identifiées et sensibilisées	3.3.1 : Identification de communautés pilotes et sensibilisation à l'approche de sécurité communautaire	X			PNUD, comités civilo-militaires, autorités locales, Ministère de l'Intérieur, société civile, communautés	PBF	10 000
		- Nombre de diagnostics réalisés	3.3.2. Réalisation de diagnostics de sécurité communautaire	X			PNUD, comités civilo-militaires, autorités locales, Ministère de l'Intérieur, société civile, communautés	PBF	50 000
		- Nombre de plans de sécurité communautaire développés	3.3.3 : Appuyer la réalisation de plan de sécurité communautaire	X			PNUD, comités civilo-militaires, autorités locales, Ministère de l'Intérieur, société civile, communautés	PBF	50 000

		- % de la population sensibilisée - nombre de matériel de communication produits et disséminés	3.3.4 : Sensibiliser les populations à la problématique des ALPC	X	X		Commission Nationale sur ALPC + PNUD	PBF	75 000
		- Nombre de dépôts d'ALPC construits ou / et rénovés	3.3.5 :Rénovation/ construction des dépôts d'ALPC	X	X		Commission Nationale sur ALPC + PNUD	PBF	125 000
		- Nombre d'armes collectées - % des armes détruites Nombre d'armes enregistrées	3.3.6 : Mettre en œuvre des campagnes de remise volontaire d'ALPC		X		Commission Nationale sur ALPC, PNUD	PBF	A déterminer ultérieurement
		- Nombre de fabricants sensibilisés - Nombre (%) de fabricants reconvertis	3.3.7 : Renforcer les contrôles sur les armes de fabrication locales	X	X		Commission Nationale sur ALPC + PNUD	PBF	75 000
		- Nombre et % de policiers et de gendarmes formés - Baisse du nombre d'abus	3.3.8 : Former les forces de police et de gendarmerie et les équiper en moyen de communication et de déplacement	X	X		PNUD, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense, PTF, société civile	PBF	225 000

		commis par les forces de police et de gendarmerie							
		- Nombre et fréquence des activités sociales, culturelles et sportives mise en œuvre	3.3.9 : Mettre en œuvre des activités sociales, culturelles et sportives afin de restaurer la confiance entre les forces de sécurité et la population	X	X		PNUD, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense, PTF, société civile	PBF	50 000
		- % de la population sensibilisée sur les rôles et responsabilités de la police et de la gendarmerie	3.3.10 : informer et sensibiliser les populations locales sur les rôles et responsabilités des forces de police et de gendarmerie	X	X		PNUD, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense, PTF, société civile	PBF	50 000
		- Nombre de clinique juridiques mises en place -Nombre d'appui juridique fournis et nombre de jugements rendus	3.3.11 : mise en place de clinique juridique	X	X		PNUD, Ministère de la Justice, Barreau, CSM, PTF, société civile	PBF	150 000
		- Nombre de para-juristes formés et opérationnel - Nombre d'appuis juridique apportés	3.3.12 : formation de parajuristes	X	X		PNUD, Ministère de la Justice, Barreau, CSM, PTF, société civile	PBF	80 000
		- Etude sur la justice	3.3.13 : Appui aux mécanismes informels de	X	X		PNUD, Ministère de la Justice, Barreau, CSM, PTF, société	PBF	50 000

		traditionnelle réalisée	résolution des conflits				civile		
		- Nombre d'OPJ bénéficiant d'une formation - Rôle des OPJ mieux connu de la population	3.3.14 : Appui à la formation des OPJ.	X	X		PNUD, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense, Barreau, CSM, PTF, société civile	PBF	85 000
		- Nombre de personnes sensibilisées et formées en PC/CP	3.3.15 : Sensibilisation et formations des communautés et des autorités locales sur la PC	X			<u>WANEP ACORD, COCPAIX, REFMAP,</u> Projets PNUD	BCPR (75 000)	150 000
		- Nombre de structures locale PC/CP mises en place	3.3.16 : Mise en place de structures locales de PC/CP dans toutes les préfectures et communes particulièrement sensibles	X			<u>COCPAIX, WANEP ACORD, REFMAP,</u> Projets PNUD	BCPR (150 000)	300 000
Sous-Total : RESULTAT 2/ PRODUIT 3/ ACTIVITE 3.3.									1 417 000
			Activité 3.4. : Lutter contre les violences sexuelles et d'autres formes de violences basées sur le genre						
		- Appui technique disponible -Exécution effective du programme conjoint des Nations Unies en matière de lutte	3.4.1. Appui technique (Coordonnateur/trice de projet – P4) à l'exécution du programme conjoint des Nations Unies en matière de lutte contre les violences sexuelles	X	X			PBF/BCPR (\$150 000/6 mois)	300 000

		contre les violences sexuelles							
		<p>-Nombre de comités des femmes en place ;</p> <p>-Nombre de rapports d'analyse de protection (vulnérabilités, menaces, <i>copying mechanisms</i>) ;</p> <p>-Nombre de réunions avec les autorités ;</p> <p>-Nombre de survivants de VBG référées pour la prise en charge</p>	3.4.2. Identification et prévention des menaces et des vulnérabilités dans les quartiers et les villages par des points focaux et des réseaux communautaires	X	X		PNUD, MSNPFE, ONGs		150 000
		<p>-Étude finalisée avec recommandations</p> <p>-Nombre de réunions avec les chefs coutumiers et religieux ;</p>	3.4.3. La protection des victimes et leur meilleur intérêt sont garantis à travers la référence aux juridictions appropriées par les chefs coutumier et religieux	X	X		Min. de la Justice, Autorités communautaires et religieuses, PNUD	BCPR (\$40 000)	80 000

		<p>Augmentation de la référence aux VBG dans les interventions des chefs coutumiers religieux</p> <p>-Nombre de chefs communautaires sensibilisés ;-</p> <p>-Nombre de cas référés en justice</p>							
		<p>-Nombre victimes qui reçoivent un support juridique et judiciaire ;</p> <p>-Nombre de bénéficiaires de formations et sensibilisations ;</p> <p>-Nombre victimes qui reçoivent les frais de transport ;</p> <p>-Nombre de victimes et témoins qui reçoivent un</p>	<p>3.4.4. Une assistance juridique et judiciaire est disponible pour les survivants des violences basées sur le genre ; La stigmatisation des survivantes est réduite ; Les victimes des violences sexuelles sont indemnisées</p>	X	X		Min. de la Justice, ONGs, MdJ	<p>BCPR (\$146 000)</p>	440 000

		<p>appui logistique ;</p> <p>-Nombre campagnes conduites ;</p> <p>-Meilleures Pratiques/Exemples positives de non stigmatisation ;</p> <p>-Nombre de Victimes indemnisées</p>							
			3.4.5. Les activités ci-dessus font partie du volet PNUD du programme inter agences « Programme Prévention et Réponse aux VBG »						
Sous-Total : RESULTAT 2/ PRODUIT 3/ACTIVITE 3.4.									970 000
RESULTAT 3 : un cadre et une politique de prévention des conflits et des risques de conflits liés à la gestion des ressources et aux catastrophes naturelles existent au niveau étatique	PRODUIT 4 : Les facteurs de conflits liés à la gestion des ressources naturelles sont atténués et les risques de catastrophes naturelles mieux gérés		Activité 4.1. : Prévenir les conflits liés à la gestion des ressources naturelles						

	-Amélioration de la gestion des aléas au niveau national et diminution des conflits GNR dans la zone couverte par le programme	4.1.1. Promotion du dialogue entre les acteurs de la GRN et développement d'une stratégie nationale de gestion des ressources naturelles qui tient compte de l'objectif de prévention des conflits	X	X	X	<u>Ministère de l'environnement,</u> ministère de la décentralisation, compagnies minière, CNOP	UE	150 000
	-Nombre de dialogue organisés entre les acteurs de la GRN -Nombre de mesures juridiques, institutionnelles et organisationnelles promues	4.1.2. Développement et renforcement de mesures juridiques, institutionnelles et organisationnelles pour gérer les ressources naturelles	X	X	X	<u>Ministère de l'environnement,</u> <u>Ministère de la décentralisation,</u> compagnies minière, CNOP	UE	100 000
	-Système de suivi évaluation, recherche action mis en place	4.1.3. Mise en place d'un système de suivi évaluation et de Recherche action sur les conflits de GRN et le ciblage des groupes vulnérables	X	X	X	<u>Projets PNUD,</u> ONG, Associations locales	UE	50 000
	-Mesures effectivement prises et opérationnelles en faveur de la protection des femmes dans les zones minières	4.1.4. Renforcement de l'accès des femmes aux ressources naturelles	X	X	X	<u>ONG, Associations</u>	UE	40 000
		4.1.5. Renforcement de la protection et de la promotion des droits des femmes qui travaillent dans les zones minières	X	X	X	<u>Ministère de la promotion féminine</u> <u>ONG féminines</u>	UE	50 000
Sous-Total : RESULTAT 3/ PRODUIT 4/ACTIVITE 4.1.								390 000

			Activité 4.2. : Renforcer les capacités nationales de prévention et de gestion des catastrophes naturelles						
		- Nombre d'instruments de connaissance et de gestion du risque développés	4.2.1. Développement des connaissances du risque et des instruments de gestion	X	X		Ministère de l'environnement et Ministère de la protection civile, Ministère de la décentralisation, Communautés, locales, ONG du réseau COPIA	PNUD ET PARTENAIRES	250 000
		- Réduction du risque	4.2.2. Prise en charge du risque et de ses conséquences dans les processus de planification, d'aménagement du territoire et la gestion environnementale.	X	X	X	Ministère de l'environnement, Ministère de la protection civile, ONG du réseau COPIA, communautés locales	PNUD ET PARTENAIRES	200 000
		- Système national de gestion du risque disponible -Le nombre de mesures légales et institutionnelles qui protègent et traitent femmes aux ressources naturelles, y compris les droits fonciers et immobiliers	4.2.3. Mise en place d'un système national de gestion des risques	X	X		Ministère de l'environnement, Ministère de la protection civile, ONG du réseau COPIA, communautés locales	BCPR (\$100 000)	100 000
		-Nombre de personnes formées au niveau national et	4.2.4. Développement d'un processus d'information sur les désastres et de formation au niveau	X	X		Ministère de l'environnement, ONG du réseau COPIA, Ministère de la protection civile, communautés locales	BCPR (\$50 000)	50 000

		local	national et local.						
		<p>- Proportion des femmes parmi les personnes formées et participant aux activités de réduction des risques de désastre</p> <p>-Les organisations de femmes sont renforcés pour devenir des acteurs principaux dans la mise en œuvre effective des politiques et des plans liés à la réduction des risques de catastrophes;</p> <p>-Proportion de femmes participants au dialogue organisés et le système d'évaluation mis en place pour aborder les questions liées</p>	4.2.5. Renforcement de la participation des femmes dans la réduction des risques de désastre	X	X		<p><u>Ministère de la promotion féminine, ministère l'environnement</u> ; le réseau COPIA, les associations de femmes</p>	<p>BCPR (\$50 000)</p>	<p>50 000</p>

		aux ressources naturelles							
Sous-Total : RESULTAT 3/ PRODUIT 4/ACTIVITE 4.2.									650 000
BUDGET TOTAL DU PROGRAMME									14 188 000

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) 2011										
PRODUITS ESCOMPTES DU PROGRAMME PAYS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ			
		1erT	2eT	3eT	4eT		Fonds	Donateur	Description dans le budget	Montant (en \$ US)
		<p>Priorité nationale : Consolidation de l'Unité Nationale et Préservation de la paix pour des élections apaisées et un bon déroulement de la transition et création d'un environnement sécurisé pour le développement</p> <p>Effet UNDAF : D'ici à 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats</p> <p>Stratégie de partenariat: Le projet DEX sera exécuté en partenariat avec les OSC et ONG. Autres partenaires : Autorités nationales et locales et OSC à l'intérieur du pays et dans la capitale, partis politiques, personnes ressources. Mécanismes de suivi : réunions mensuelles des partenaires réunis au sein du Comité de pilotage rattaché au mécanisme de suivi évaluation des actions de consolidation de la paix en cours d'élaboration par l'UNCT et la Primature.</p>								

PRODUIT 1 : Les structures et institutions de prévention et de résolution des conflits à l'échelle nationale sont mises en place et fonctionnelles	1.1.4 Renforcement du dialogue et du consensus entre les partis politiques au delà des clivages ethniques à travers l'appui institutionnel aux plateformes politiques de consensus ; la formation des militants et dirigeants en médiation et consensus building ; le soutien technique, financier et logistique aux futures initiatives spécifiques de PC et de CP qui seront menées par les partis politiques)		X	X	X	MATAP, NDI, les partis politiques, IFES	26921	PNUD/BCPR	72100 contractual service company	100 000,00
<u>Indicateur</u> : Nombre de militants et dirigeants en médiation et consensus building formés -Nombre d'équipements mis à la disposition des militants et dirigeants Cadre de Concertation Nationale pour la paix mis en place et opérationnel -Nombre de femmes ayant effectivement participé à ces mécanismes - Staff recruté et travaillant à l'exécution du programme	1.1.5 Mise en place et fonctionnement d'un Cadre de Concertation Nationale pour la paix		X	X	X	CES, CNOSC, Primature, unité de coordination PNUD, Coalition.	26921	PNUD/BCPR	72100 contractual service company	50 000,00
	1.2.6 Appui à la participation des femmes aux mécanismes de coordination de consolidation de la paix et de relèvement		X	X	X	UNFPA / PBF/PNUD/C ONAG	26921	PNUD/BCPR	72100 contractual service company	150 000,00
	1.3.1. Appui aux institutions nationales en faveur du plaidoyer pour la paix durable (inscription de la Guinée auprès du PBC) et à leurs efforts de mobilisation de ressources dans cette optique		X	X	X	Primature/PNUD	26921	PNUD/BCPR	72100 contractual service company	20 000,00
	1.3.8. Recrutement d'un Conseiller National en Prévention des Crises et Consolidation de la Paix, et d'un expert national en appui à l'exécution et au suivi		X	X	X	PNUD	26921	PNUD/BCPR	71100 Contrat service.	50 000,00
	1.4.2. Organisation d'un forum national de formulation d'un Programme National de Réconciliation (prise en charge des participants nationaux, internationaux, billets d'avion, logistique, rapporteurs, communication)			x	x	x	Primature CES IA	26921	PNUD/BCPR	72100 contractual service company
PRODUIT 2 : Les fondations pour la prévention et la gestion des conflits sont renforcées aux niveaux local et communautaire	2.1.7. Renforcement des activités de dialogue, de cohésion sociale et de médiation intra et intercommunautaire pour les élections législatives et locales		x	x	x	IFES IA	26921	PNUD	72100 Contrat service.	150 000,00

Indicateurs:-Nombre d'activités mises en œuvre et nombre de participants - Rapports d'analyses effectuées par les réseaux de femmes disponibles-Appui technique disponible-	2.2.1. Mapping et analyse des systèmes de leadership des femmes dans les communautés		X	X	X	UNFPA	26921	PNUD/BCPR	72100 Contrat service.	20 000,00
	2.2.3. Appui aux réseaux des femmes pour le développement d'une analyse des conflits locaux et des interventions pour prévenir ou mitiger les conflits et les risques		X X	X X	X X	WANEP/COC PAIX/REFMA P	26921	PNUD/BCPR	72100 Contrat service.	50 000,00

PRODUIT 3 : Les institutions judiciaires et sécuritaires opèrent dans un cadre juridique et institutionnel conforme aux standards internationaux et sous contrôle civil et démocratique favorisant la protection physique et juridiques des populations	3.1.1. Appui (Conseiller en RSS – P5) à la formulation et à l'exécution d'un plan d'action national en matière de Réforme du Secteur de la Sécurité (2011-2015)		X	X	X	Comités techniques, Ministère de la Défense, Ministère de l'Intérieur, PNG, Parlement, société civile, PNUD, UNOWA, partenaires techniques et financiers	26921	PNUD/BCPR		328 000,00
<p>Indicateurs: Un programme pluriannuel et multipartenaires d'appui à la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité est développé et approuvé par le Gouvernement et les PTF</p> <p>-Un plan d'action pour la réforme du secteur de sécurité est développé et mis en œuvre par le Gouvernement- Amélioration des services de base de la PNG et renforcement de la confiance entre populations civiles et PNG dans les zones géographiques ciblées</p> <p>-Coordination entre partenaires techniques et financiers renforcée- Nombre de personnes sensibilisées et formées en PC/CP- Nombre de structures locale PC/CP mises en place-Étude finalisée avec recommandations</p> <p>-Nombre de réunions avec les chefs coutumiers et religieux ;</p> <p>-Nombre de chefs communautaires sensibilisés ;</p> <p>-Nombre de cas référés en justice-Nombre victimes qui reçoivent un support juridique et judiciaire ;</p> <p>-Nombre de bénéficiaires de formations et sensibilisations ;</p> <p>-Nombre victimes qui reçoivent les frais de transport ;</p> <p>-Nombre de victimes et témoins qui reçoivent</p>	3.1.2. Sur la base du plan d'action national, formuler un programme pluriannuel et multipartenaires d'appui à la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité					Comité technique, PNUD, UNOWA, CEDEAO, partenaires techniques et financiers	26921	PNUD/BCPR		50 000,00

un appui logistique ; -Nombre campagnes conduites ; -Meilleures Pratiques/Exemples positives de non stigmatisation ; -Nombre de Victimes indemnisées									
3.1.3. Formation de l'encadrement militaire et policier à la planification stratégique, la programmation et la budgétisation		X	X	X	PNUD, Gouvernement, CEDEAO, UNOWA, Partenaires techniques et financiers	26921	PNUD/BCPR		80 000,00
3.1.4. Appui technique pour le renforcement du cadre juridique et institutionnel du secteur de la sécurité, notamment en matière de contrôle civil et démocratique des forces de défense et de sécurité.		X	X	X	Gvt, Parlement, PNUD, CEDEAO, UNOWA, Partenaires techniques et financiers	26921	PNUD/BCPR	72100	50 000,00
3.1.5. Appui technique et opérationnel pour le pilotage du concept de police de proximité dans 2 zones géographiques en coopération avec le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM)		X	X	X	Police Nationale Guinéenne, Administration locale et territoriale, Organisations de la société civile, Service de Police de La Ville de Montréal, Espagne, France	26921	PNUD/BCPR	72100	250 000,00
3.2.1. Appui technique (Conseiller Justice – P4) pour le développement et la mise en œuvre d'une politique nationale en matière de justice de proximité		X	X	X		26921	PNUD/BCPR		300 000,00

	3.3.15 : Sensibilisation et formations des communautés et des autorités locales sur la PC		X	X	X	WANEP ACORD, COCPAIX, REFMAP, Projets PNUD	26921	PNUD/BCPR		75 000,00
	3.3.16 : Mise en place de structures locales de PC/CP dans toutes les préfectures et communes particulièrement sensibles		X	X	X	COCPAIX, WANEP ACORD, REFMAP, Projets PNUD	26921	PNUD/BCPR		228 000,00
	3.4.1. Appui technique (Coordonnateur/trice de projet – P4) à l'exécution du programme conjoint des Nations Unies en matière de lutte contre les violences sexuelles		X	X	X	COCPAIX, WANEP ACORD, REFMAP, Projets PNUD	26921	PNUD/BCPR		150 000,00
	3.4.3. La protection des victimes et leur meilleur intérêt sont garantis à travers la référence aux juridictions appropriées par les chefs coutumier et religieux		X	X	X	Min. de la Justice, Autorités communautai res et religieuses, PNUD	26921	PNUD/BCPR		40 000,00
	3.4.4. Une assistance juridique et judiciaire est disponible pour les survivants des violences basées sur le genre ; La stigmatisation des survivantes est réduite ; Les victimes des violences sexuelles sont indemnisées		X	X	X		26921	PNUD/BCPR		146 000,00
PRODUIT 4 : Les facteurs de conflits liés à la gestion des ressources naturelles sont atténués et les risques de catastrophes naturelles mieux gérés	4.2.3. Mise en place d'un système national de gestion des risques		X	X	X	Ministère de l'environnem ent, Ministère de la protection civile, ONG du réseau COPIA,	26921	PNUD/BCPR		100 000,00

						communautés locales				
Indicateur :- Proportion des femmes parmi les personnes formées et participant aux activités de réduction des risques de désastre-Nombre de personnes formées au niveau national et local- Système national de gestion du risque disponible	4.2.4. Développement d'un processus d'information sur les désastres et de formation au niveau national et local.		X	X	X	Ministère de l'environnement, ONG du réseau COPIA, Ministère de la protection civile, communautés locales	26921	PNUD/BCPR		50 000,00
	4.2.5. Renforcement de la participation des femmes dans la réduction des risques de désastre		X	X	X	Ministère de la promotion féminine, ministère l'environnement ; le réseau COPIA, les associations de femmes	26921	PNUD/BCPR		50 000,00
Grand Total										2 837 000

RESUME FINANCIER ET CONTRIBUTION ESTIMATIVE DE BCPR AU PROGRAMME

DESCRIPTION : RESULTATS (R) /PRODUITS (P) /ACTIVITES (A) (les appuis et activités pour lesquels BCPR pourra s'engager financièrement pour l'AN 1 sont ceux <u>uniquement</u> ci-dessous référencés)	Coût total des Activités (voir budget détaillé ci-dessus) sur 3 ans (en USD)	2011 (AN 1)	2012 (AN 2)	2013 (AN 3)	CONTRIBUTION TOTAL BCPR pour l'An 1 (en ! USD)
• R1/P1/A1.1 (1.1.4 ;1.1.5)	1 750 000	150 000	A discuter	A discuter	150 000
• R1/P1/A1.2 (1.2.6)	795 000	150 000	A discuter	A discuter	150 000
• R1/P1/A1.3 (1.3.1) + 1.3.8 (expertise exclue : voir ci-dessous)	510 000	20 000	A discuter	A discuter	
• R1/P1/A1.4 (1.4.2)	920 000	100 000	A discuter	A discuter	100 000
• R1/P2/A2.1 (2.1.7)	1500 000	150 000	A discuter	A discuter	150 000

• R1/P2/A2.2 (2.2.1 ; 2.2.3)	500 000	70 000	A discuter	A discuter	70 000
• R1/P2/A2.3	1 000 000	0	0	0	0
• R2/P3/A 3.1 (3.1.2 ; 3.1.3 ; 3.1.3; 3.1.4 ; 3.1.5 ; 3.1.6) + 3.1.1 (expertise : voir ci-dessous)	1 110 000	480 000	A discuter	A discuter	480 000
• R2/P3/A 3.2 + 3.2.1 (expertise exclue: voir ci-dessous)	0	0	A discuter	A discuter	0
• R2/P3/A3.3 (3.3.15 ; 3.3.16)	1525 000	225 000	A discuter	A discuter	225 000
• R2/P3/A3.4 (3.4.3 ; 3.4.4) + 3.4.1 (expertise exclue: voir ci-dessous)	670 000	186 000	A discuter	A discuter	186 000
• R2/P4/A4.1	390 000	0	-	-	0
• R3/P4/A4.2 (4.2.3 ; 4.2.4 ; 4.2.5)	650 000	200 000	A discuter	A discuter	200 000
Expertises requises pour le Programme	Coût total de l'expertise sur 3 ans				

1. Conseiller en Prévention des Crises et Consolidation de la Paix (P5) (1.3.8.)	984 000	328 000	A discuter	A discuter	328 000
2. Conseiller en Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) (P5) (3.1.1)	984 000	328 000	A discuter	A discuter	328 000
3. Conseiller en Justice (P4) (3.2.1)	600 000 (2 ans)	300 000	A discuter	A discuter	300 000
4. Coordonnateur (projet) Expert GBV international (P4) /Consultant (3.4.1.)	300 000 (2 ans)	150 000	A discuter	A discuter	150 000
TOTAL CONTRIBUTION ESTIMATIVE (BCPR)		2 837 000	A discuter	A discuter	2 837 000